

**LEUR "DÉMOCRATIE"
N'EST PAS LA NÔTRE**

**S'ORGANISER
POUR IMPOSER
LE RETRAIT**



Dossier

Parcs solaires, énergie photovoltaïque, réponses du capitalisme vert

Pages 6 et 7

ÉDITO

Reprendre, ce n'est pas voler
Page 2

PREMIER PLAN

Mouvement social. «Macron t'es foutu: la culture est dans la rue!» Page 3



ACTU INTERNATIONALE

Droits LGBTI. Haine homophobe en Ouganda Page 5

LIBRE EXPRESSION

Déportations forcées d'enfants ukrainiens en Russie: entretien avec Emmanuel Daoud, avocat au barreau de Paris Page 12



édito

Par JULIEN SALINGUE

Reprendre, ce n'est pas voler

« **L**a nouveauté c'est qu'on met des antivols sur la viande, le poisson emballé, et ça, on ne le faisait pas il y a deux, trois ans ». Ces propos de Thierry Cotillard président de la société Les Mousquetaires, datent du début du mois de mars. Depuis, plusieurs enquêtes ont confirmé que l'une des conséquences de l'inflation massive sur les produits alimentaires et de la stagnation des salaires et revenus est le recours de plus en plus fréquent au vol dans les rayons alimentation des supermarchés. Avec 15,4% d'augmentation en moyenne sur un an, les produits alimentaires coûtent cher, très cher, trop cher. ÉtudiantEs, salariéEs à revenu faible ou moyen, précaires, chômeurEs, retraitéEs: les témoignages recueillis indiquent que le vol est devenu un moyen de plus en plus répandu pour s'assurer la possibilité de manger à sa faim et à peu près convenablement. Cité par *Mediapart*, un délégué syndical CGT Monoprix explique: « *Avant, les clients venaient pour voler les produits à prix élevé, notamment l'alcool et les foies gras. Là, ils prennent même des pâtes qui coûtaient 75 ou 80 centimes et se retrouvent à deux euros. Maintenant, les premiers prix, ça a tellement explosé qu'il n'y a plus de premiers prix. Les gens volent pour manger maintenant. Avant, c'était pour avoir un produit de luxe qu'on n'a pas l'habitude d'acheter.* »

Ces phénomènes en disent long sur la situation de crise sociale que nous traversons, à laquelle Macron et les siens ne « répondent » qu'en demandant toujours plus d'efforts aux plus précaires, laissant leurs amis capitalistes jouer avec les prix et comprimer nos salaires et nos revenus. Et ce ne sont pas les gesticulations de Bruno Le Maire, qui assurait le 11 avril avoir envoyé « *un courrier aux grands industriels* » à propos des prix de l'alimentation — on imagine que ceux-ci ont dû trembler en recevant ledit courrier — qui y changeront quoi que ce soit. Nous n'avons rien contre le vol à l'étalage dans les grandes enseignes, qui n'est jamais qu'un moyen d'imposer, individuellement, une autre répartition des richesses. Mais il va de soi que nous devons aussi nous battre pour sortir d'une situation qui contraint de plus en plus de gens à voler — et à prendre le risque d'une sanction: en augmentant tous les salaires et revenus d'au moins 400 euros; en les indexant sur l'inflation; en posant la question, à plus long terme, d'une sécurité sociale de l'alimentation, dans le but de sortir cette dernière des logiques capitalistes.

BIEN DIT

Je n'ai pas envie de poser de questions à Marine Le Pen. Je refuse le jeu qui consiste à renvoyer dos à dos des camps en se disant que notre paysage politique est fait d'un ensemble d'options politiques qui se valent les unes les autres. Il y a une différence de nature profonde entre l'extrême droite et le reste du champ politique.

JEAN MASSIET (journaliste), France 5, 10 avril 2023.

LEUR "DÉMOCRATIE" N'EST PAS LA NÔTRE S'organiser pour imposer le retrait

La mobilisation contre la retraite à 64 ans et, au-delà, contre Macron et son monde, continue. Un rapport de forces qui se poursuit, et qui pourrait se résumer à un apparent paradoxe: Macron a perdu, mais nous n'avons pas encore gagné.

Le jeudi 6 avril aura encore été une puissante journée de mobilisation. Dans tout le pays, deux millions de personnes ont pris la rue, des manifestations souvent accompagnées d'actions de blocage de voies de circulation ou de lieux symboliques (comme l'occupation du siège du fonds de pension BlackRock à Paris). Les jours qui viennent doivent être l'occasion de pousser définitivement la situation à notre avantage.

Macron peut parader, mais Darmanin est obligé de frapper fort

À voir les récentes déclarations de Macron, on pourrait presque penser que, vu d'en haut, tout irait bien. Outre son aspect toujours méprisant, la méthode Coué du président

ne fonctionne plus qu'après de ceux qui veulent bien continuer à y croire. Selon Macron, pas de crise démocratique, pas de blocage du pays, et « *si les gens voulaient la retraite à 60 ans ce n'était pas moi qu'il fallait élire* »... Circulez, y a rien à voir!

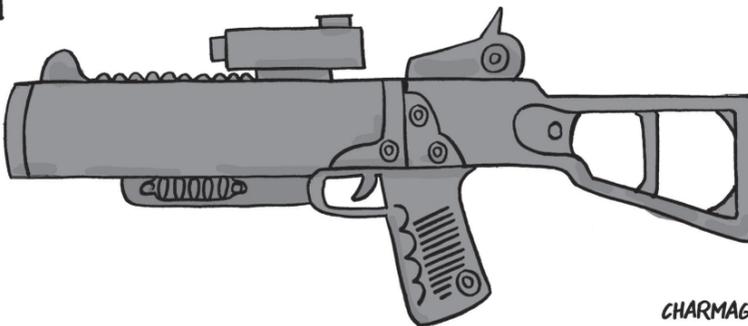
Pourtant, face à la colère de notre camp social, le pouvoir est en train de se casser les dents. Ainsi sa crainte de voir les jeunes rentrer massivement dans la danse l'a obligé à revenir sur la généralisation du Service national universel (SNU) dont l'objet est justement de mettre au pas la jeunesse... Et quand ça ne suffit pas, il reste toujours la matraque de Darmanin. De nombreuses personnes ont été révoltées par les images de cette police armée de LBD (lanceur de

balles de défense classé comme « arme de guerre ») se livrant à la chasse aux lycéenEs à Conflans-Sainte-Honorine jeudi dernier, ou par la mise en garde à vue sans aucun motif de jeunes ou de militantEs, souvent syndicaux, arrêtés au hasard des manifestations... Ces dernières semaines, ce sont ainsi des centaines de personnes qui se sont retrouvées en garde à vue, les autorités reconnaissant elles-mêmes que la très grande majorité d'entre elles sont ressorties sans aucune poursuite.

Au-delà, la volonté de dissoudre les Soulèvements de la terre, après les scènes de guerre de Sainte-Soline, doit sonner comme un avertissement lancé par le pouvoir à toute volonté de le contester. On a même entendu Gérard Darmanin s'en

DIALOGUE SOCIAL

PARLEZ
ici



CHARMA6

Ces grosses journées de grève ont ainsi mené à des fermetures dans de nombreux établissements du ministère de la Culture: bibliothèque de l'INHA (institut national d'histoire de l'art), la BnF, et la BPI, très mobilisée depuis le début du mouvement, fermée sur presque l'ensemble des journées interpro. Des journées de grève reconductible ont également eu lieu dans certains établissements, comme dans les bibliothèques ou au Mobilier national. Les blocages et actions se sont multipliés au musée Picasso, à la BnF, devant le Panthéon...ainsi que des prises de parole et des occupations lors de représentations, ballets, spectacles et opéras partout en France.

La grève est l'affaire de toutes et tous

Ce mouvement dans la culture est essentiel, car il répond à la petite

MOUVEMENT SOCIAL « Macron t'es foutu: la culture est dans la rue! »

Comme en 2019, le secteur de la culture n'est pas en reste dans le mouvement contre la contre-réforme des retraites commencé en janvier. Fort et profond depuis le début dans le secteur lié au patrimoine, il s'est également étendu petit à petit au spectacle vivant. La grève a ainsi été très suivie dans de nombreux établissements du ministère de la Culture lors de chaque journée nationale appelée par l'intersyndicale.

musique qu'on entend parfois chez nos collègues, qui encourage à désertier nos secteurs pour aller bloquer les éboueurs ou les raffineries: « *oui, mais nous on ne bloque rien* »!

Les arguments ne manquent pas. À commencer par la question économique! La culture est une des mannes financières de l'État. Le Louvre, musée le plus fréquenté au monde, engrange à lui seul entre

600 millions et 1 milliard de bénéfices par an. Une journée de blocage du Louvre (ou de fermeture) représente ainsi — estimation basse — une perte sèche (juste pour l'État, mais les profits de très nombreuses entreprises privées y sont associés) de plus de 1,5 million d'euros.

Et les raisons de se mobiliser sont nombreuses. La culture est avant tout un secteur très précaire (50%

prendre à la Ligue des droits de l'homme, exercice d'habitude réservé aux dirigeants de l'extrême droite. Mais qu'on se le dise: nous sommes solidaires de toutes celles et ceux qui sont visés, et nous ne nous laisserons pas faire!

Toujours en grève et dans la rue

Si le projet de contre-réforme des retraites ne tient plus que grâce à l'autoritarisme et à la répression, au 49.3, aux interdictions et aux arrestations, pour autant nous n'avons pas encore gagné. Cette semaine s'annonce, une nouvelle fois, particulièrement importante. À l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas si, vendredi 14 avril, le Conseil constitutionnel va censurer tout ou partie du projet, mais quoi qu'il en soit, cela doit être pour nous l'occasion de franchir un nouveau cap dans le rapport de forces.

Les possibilités d'amplifier la grève, de relancer la reconduction, existent dans bien des secteurs (dans le nettoyage, les raffineries, à la SNCF...), et cela peut se passer ces prochains jours. D'abord en réussissant la journée nationale de grève et de manifestations du jeudi 13 avril à l'appel de l'intersyndicale. Le lendemain, vendredi 14 avril, jour de l'avis rendu par le Conseil constitutionnel, la grève doit être reconduite au maximum, avec des rassemblements l'après-midi sur les places ou devant les préfectures partout où c'est possible.

Quel que soit l'avis du Conseil constitutionnel — qui de toute façon n'est pas plus démocratique que cette 5^e République dont il découle — ce vendredi n'est pas le bout du chemin. Nous ne nous arrêterons pas, même si le Conseil constitutionnel valide la loi! C'est pourquoi nous défendons la perspective d'une marche sur l'Élysée, une manifestation nationale pour nos retraites, contre le pouvoir macroniste qui ne veut pas nous entendre.

Parce que nous ne voulons plus de leurs contre-réformes, parce qu'il y a urgence à construire une alternative en rupture avec Macron et son monde capitaliste, l'heure est à la mobilisation générale pour qu'ils s'en aillent tous!

Un monde à changer

EAU : EN PLUS DE L'ACCAPAREMENT, L'EMPOISONNEMENT!

La question de l'accès à l'eau a été mise sur le devant de la scène grâce à la mobilisation extraordinaire organisée par le collectif Bassines non merci, les Soulèvements de la Terre, soutenue par de nombreuses organisations, contre son accaparement par l'agro-industrie. C'est maintenant la question de sa pollution qui surgit.

Le rapport de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) publié jeudi 6 avril révèle la présence dans l'eau destinée à la consommation humaine d'un produit de dégradation (métabolite) d'un fongicide commercialisé par Syngenta et interdit en Europe en 2019, le

chlorothalonil, à des concentrations élevées.

Il s'agit des résultats d'une campagne de mesures pour détecter des composés chimiques pas ou peu recherchés lors des contrôles réguliers. Ce qui prouve une fois de plus qu'on ne trouve que ce qu'on cherche! Entre le tiers et la moitié de la population serait concernée par la contamination par ces métabolites du chlorothalonil.

Dans le même temps, les résultats d'une étude commandée en février 2022 par Barbara Pompili alors ministre de la Transition écologique, sur les PFAS (per et polyfluoroalkylées) particulièrement persistants (surnommés polluants éternels) dans les sols, l'eau et certains organismes vivants, qui devaient être rendus publics en

octobre 2022 sont toujours bloqués par Maignon.

Le chlorothalonil est classé comme cancérigène, la toxicité des PFAS est multiple : cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le système immunitaire...

L'empoisonnement de l'eau par diverses industries et par l'agriculture industrielle est une catastrophe et un scandale sanitaire auquel il faut ajouter les conséquences destructrices sur la biodiversité. Pourtant il n'y a pas un mot sur cette question dans le Plan «eau» présenté par Macron. Pire, le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, grand ami de la FNSEA, se démène pour lever l'interdiction du S-métolachlore, un herbicide classé cancérigène suspecté responsable de la pollution quasi généralisée des nappes phréatiques.

Christine Poupin

AUTORITARISME Le pouvoir se protège

Une argutie qui semble avoir valu à Elisabeth Borne une discorde avec le chef de l'État, mais qui lui sert aussi à construire le combat idéologique. Car le pouvoir tremble.

Retranchement et contre-attaque antidémocratique

Macron se retranche derrière sa légitimité de président élu : « *Qu'un président élu, avec une majorité élue, certes relative, cherche à mener un projet qui a été porté démocratiquement, ça ne s'appelle pas une crise démocratique* », défendait-il depuis la Chine en réponse à Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT. Avant d'ajouter avec la morgue qu'on lui connaît que « *si les gens voulaient la retraite à 60 ans, ce n'était pas moi qu'il fallait élire comme président de la République* ».

De son côté le lieutenant de la Macronie, après ses mensonges à propos des armes de guerre utilisées à Sainte-Soline, contre-attaque. Ainsi, Darmanin a défendu le 5 avril sa politique de maintien de l'ordre à l'Assemblée nationale et au Sénat devant lequel il a menacé de supprimer les subventions à la Ligue des droits de l'homme (LDH). Vieille de 125 ans, la LDH n'avait jamais été attaquée ainsi depuis le régime de Vichy. En donnant des gages à la droite et l'extrême droite, le pouvoir se protège contre les travailleurs en lutte... quitte à ouvrir la voie

Jeudi 6 avril, le mouvement de contestation de la réforme des retraites n'a pas faibli. Au sortir de la réunion du 5 avril avec l'intersyndicale, la Première ministre a affirmé sans ciller qu'elle n'envisageait pas « d'avancer sans les partenaires sociaux ».



Manifestation parisienne du 6 avril. PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

à l'extrême droite, qu'il préférera toujours au mouvement ouvrier.

Port du matricule RIO et BRAV-M

Le pouvoir tremble, s'abrite et utilise tous les moyens à son service pour retoquer tous les recours institutionnels engagés ces derniers jours contre sa politique de répression et ses errements. Ainsi, le Conseil d'État — saisi en urgence le 29 mars par l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Syndicat des avocats de

France et le Syndicat de la magistrature — n'a pas jugé nécessaire d'exiger du ministère de l'Intérieur qu'il renforce l'obligation du port du RIO (référentiel des identités et de l'organisation, un numéro d'identification individuel pour les policiers et gendarmes).

Même sort pour la pétition lancée via l'Assemblée nationale en faveur de la suppression de la BRAV-M et qui, en 12 jours, avait reçu plus de 260 000 signatures. Rien ne justifiait de la classer dès le 5 avril quand elle était ouverte jusqu'au 15 juin 2027, sinon le besoin de faire taire

une fois de plus la contestation, fût-elle très institutionnelle. Ainsi, les errements deviennent des politiques bien conscientes : le pouvoir s'arme avec l'aide des députés et des sénateurs du centre, de la droite et de l'extrême droite.

Maintien de l'ordre... capitaliste

Le pouvoir se défend. L'État préserve les banques, les riches et les actionnaires. Le maintien de l'ordre, c'est celui de l'ordre des capitalistes. Pour certains, la démocratie s'arrête là où commence leurs intérêts et ceux de leurs amis.

Il s'agit désormais non seulement de faire reculer le pouvoir sur sa contre-réforme mais aussi de lui imposer nos politiques, celles des premierEs de cordée, qui produisent les richesses... et qu'il a décidé de faire taire. Nos grèves, nos actions, nos blocages, nos AG, nos discussions font bruisser dans le pays l'aspiration à la justice sociale et démocratique. Faisons de cette aspiration une force collective... capable de combattre la fureur de l'État ou celle de ses nervis, plus encore quand ils sont d'extrême droite.

Fabienne Dolet

salaires très bas et les conditions physiques difficiles de ces métiers ont un impact considérable sur la capacité des travailleuses à se projeter dans leur métier après 60 ans, 64 ans et au-delà.

«ENSA en lutte»

La mobilisation des écoles nationales d'architecture (ENSA) est très puissante. Ce mouvement est porté par les étudiantEs et les personnels, très nombreux et visibles en manifestation, notamment grâce à leurs cortèges accablant de grandes structures construites, portées à bout de bras et des appareils musicaux. Leur mobilisation est en lien avec l'application de la réforme de l'enseignement supérieur d'architecture et des arts, autour de la question des budgets et moyens humains d'une part, et d'autre part de la mise en œuvre pratique des spécificités de l'enseignement de l'architecture.

La force symbolique de la culture

Le pouvoir de la culture, c'est aussi son caractère symbolique et son poids médiatique à l'international. Le « rayonnement culturel de la France » n'est pas le moindre des soucis du président Macron pour son image (en lien également avec la dénonciation de son autoritarisme et de la répression des manifestantEs)! L'annulation de la venue du roi Charles III en France, faisant notamment suite à l'annonce de la grève du Mobilier national et son refus de lui dérouler le tapis rouge, est un revers diplomatique qui pèse sur lui et son gouvernement. La fermeture du Louvre ou la banderole de 30 mètres de long déployée sur l'Arc de Triomphe par les agentEs de la Culture et du spectacle ont été largement relayées à l'international et visibilisent la lutte contre la réforme des retraites et le désaveu public de ce gouvernement détesté. Ces

deux actions ont été menées dans le cadre d'intersyndicales impliquant les syndicats des fédérations du patrimoine et du spectacle, un symbole fort dans la perspective de la construction d'une convergence des secteurs de la Culture pour l'avenir. Le Louvre avait pu être un symbole du lieu de l'investiture présidentielle de Macron que les grévistes se sont ainsi réappropriés... Gageons que l'Arc de Triomphe sera le symbole annonciateur de notre triomphe contre Macron et sa contre-réforme des retraites!

Manon Boltansky

CULTURE ET RETRAITE



Le chiffre 5,64%

C'est le taux d'absents au travail en 2022, en hausse par rapport à 2021 (4,94%). Il a rattrapé le taux de 2020 (5,62%), mesuré au pic de la pandémie de Covid. Aujourd'hui, plus d'un salarié sur deux estime que sa santé mentale (62%) et physique (52%) est affectée négativement par son métier.

Enquête croisée Ifop et Dlot-Siaci, *les Échos*, 7 avril 2023



Agenda

Samedi 15 avril, fête anticapitaliste avec Olivier Besancenot, Rennes. De 15h à 21h, salle Carrefour 18, 7, rue d'Espagne, M° H. Fréville.

Samedi 15 avril, centenaire d'Ernest Mandel, Paris. De 9h30 à 18h, 45, rue des Saints-Pères, Paris, Amphithéâtre Lavoisier A.

Mardi 18 avril, rencontres de La Brèche, Paris 12^e. À 19h, à la librairie, 27, rue Taine. Avec Philippe Poutou, Béatrice Walylo et Julien Salingue, auteurEs d'un « *petit* » candidat contre les « *grands* » médias, aux Éditions Libertalia

Mercredi 19 avril, rencontres de La Brèche, Paris 12^e. À 19h, à la librairie. Avec Joseph Daher, auteur de *Syrie, le martyr d'une révolution* (Syllepse, 2022).

Mercredi 19 avril, réunion publique du NPA avec Olivier Besancenot, Montpellier. À 20h, salle Jules-Pagezy, 1, place Francis-Ponge, ancienne mairie, Tram Comédie.

Samedi 13 mai, manifestation pour les services publics, Lure. Rencontres et débats du 12 au 14 mai à Lure (70) et manifestation nationale samedi 13 mai à 14h30.

Mercredi 31 mai, réunion publique du NPA avec Olivier Besancenot et Christine Poupin, Rouen. À 20h, à la Halle aux Toiles.

NO COMMENT

Un pays, un État, une nation, ce sont des frontières au sein desquelles s'exerce la démocratie. [...] Je souhaite que nous retrouvions notre souveraineté et politique et économique.

FABIEN ROUSSEL, BFMTV, 11 avril 2023

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Fabienne Brifault

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 21
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

CANADA Des groupes de la société civile rejettent la politique canadienne en matière de déchets radioactifs et de déclassement

Ottawa, le 3 avril 2023 — Des groupes de la société civile expriment leur profonde déception de la politique fédérale en matière de déchets radioactifs et de déclassement récemment publiée discrètement par Ressources naturelles Canada sur un site Web du gouvernement fédéral vendredi matin le 31 mars 2023.

Les groupes qui ont participé activement au processus d'élaboration de cette politique, entre novembre 2020 et mai 2022, qualifient cette politique de subordination à l'industrie nucléaire et disent qu'elle ne respecte pas les normes internationales et ne répond pas aux attentes du public.

« C'est un échec monumental. Cette politique donne le contrôle à l'industrie et met en danger le public et l'environnement. C'est une trahison de la science et de la confiance du public », a déclaré Ole Hendrickson, Ph. D., de la Fondation Sierra Club Canada. [...]

La politique révisée découle de la recommandation faite en 2019 par l'Agence internationale de l'énergie atomique pour que le Canada « améliore » son cadre stratégique sur les déchets radioactifs (qui comportait seulement 3 points), et fait suite à un examen rigoureux par des pairs.

« La nouvelle politique du gouvernement fédéral en matière de déchets radioactifs ne protège ni le public ni l'environnement. Elle ne répond même pas aux attentes légitimes du public et de la société civile », a déclaré Theresa MacClenaghan, directrice générale et avocate-conseil principale à l'Association canadienne du droit de l'environnement.

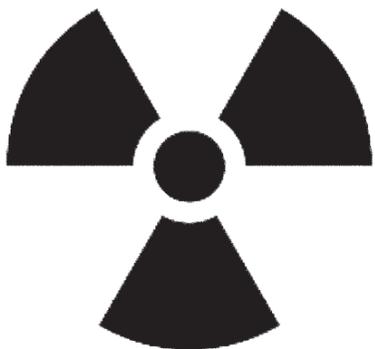
La politique sur les déchets radioactifs publiée vendredi dernier est pratiquement silencieuse concernant la question cruciale du retraitement de combustible nucléaire irradié; elle affirme que malgré qu'il n'y ait maintenant aucun retraitement entrepris au Canada, s'il devait y en avoir dans l'avenir, la politique récemment publiée s'appliquerait aux déchets du retraitement. [...]

Gordon Edwards, Ph. D., président du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, a résumé les préoccupations quant au manque de surveillance de l'industrie nucléaire, qui, selon les groupes consultés, sera perpétué par cette politique publiée en 2023.

« Après une enquête de dix ans, incluant des audiences publiques dans cinq provinces, un comité nommé par le gouvernement a déclaré à l'unanimité que le Canada a besoin d'une agence indépendante pour la gestion des déchets radioactifs. Ce même besoin a récemment été communiqué à Ottawa par des dizaines de groupes d'intérêt public partout au Canada. Sans une telle agence, la politique du gouvernement est impuissante à protéger les générations futures de ces poisons persistants. »

« Action déchets nucléaires » a facilité la participation d'une centaine d'organisations au processus d'examen de la politique, en organisant une série de tables rondes avec « Ressources naturelles Canada » et des séances préparatoires nationales bilingues portant sur chacun des quatre documents de travail en vue de l'ébauche d'une politique. En compilant et en publiant une politique alternative basée sur les commentaires des centaines de participantEs en réaction à la première ébauche de politique produite par Ressources naturelles Canada qui ignorait sciemment les commentaires des participants.

Version intégrale à lire sur: presse-toi.ca/gauche.org



ÉTATS-UNIS Les batailles politiques se déroulent aussi au niveau local

La gauche gagne à Chicago et dans le Wisconsin mais les Républicains expulsent deux élus noirs dans le Tennessee

La gauche étatsunienne a remporté deux batailles importantes au début du mois: le progressiste Brandon Johnson a gagné la course à la mairie de Chicago et Janet Protasiewicz a été élue à la Cour suprême du Wisconsin. Il s'agit de succès pour les travailleurEs et les syndicats, pour l'éducation publique et les Noirs, pour les femmes et le droit à l'avortement.

Victoire progressiste à Chicago

Avec la polarisation politique entre la gauche et la droite, les batailles politiques sur les questions nationales les plus importantes — l'avortement, le contrôle des armes à feu, les questions raciales et la démocratie — se déroulent aussi au niveau local. Démocrates et progressistes remportent de nombreuses victoires, mais l'équilibre des forces ne sera pas clair avant les élections présidentielle et législatives de 2024.

À Chicago, deux candidats démocrates s'opposaient. Brandon Johnson, candidat noir à la mairie et ancien organisateur du syndicat des enseignantEs, a réclamé davantage de services sociaux pour réduire la criminalité. Il a battu Paul Vallas, candidat blanc favorable à la privatisation des écoles et à l'augmentation du nombre de policiers dans les rues de Chicago. Johnson était soutenu par le syndicat des enseignantEs et d'autres syndicats d'employéEs du secteur public, ainsi que par le sénateur Bernie Sanders, tandis que Vallas a été soutenu par le syndicat de la police et les syndicats conservateurs des ouvriers du bâtiment. Brandon a réuni une alliance de progressistes blancs, de



Brandon Johnson, DR

militants syndicaux et de communautés noires pour remporter une victoire en faveur de l'éducation publique et des personnes racisées de la ville, qui constituent la majorité de la population.

La bataille de l'avortement

Dans le Wisconsin, Janet Protasiewicz, partisane du droit à l'avortement, a été élue à la Cour suprême de l'État en battant Daniel Kelly, un militant anti-avortement. Depuis que la majorité conservatrice de la Cour suprême des États-Unis a mis fin aux protections nationales du droit à l'avortement en 2022, les luttes au niveau des États sur la question de l'avortement sont devenues un nouveau champ de bataille. Les deux camps ont dépensé au total 40 millions de dollars pour l'élection, ce qui en fait l'élection judiciaire la plus coûteuse de l'histoire du pays. La victoire de Janet Protasiewicz a assuré une majorité pro-avortement

à la Cour suprême du Wisconsin, qui abolira probablement une loi de 1849 interdisant l'avortement.

Le caractère central de la lutte pour l'avortement au niveau des États est également illustré par deux décisions judiciaires contradictoires concernant la pilule abortive mifépristone, un médicament approuvé par la Food and Drug Administration (FDA) il y a 23 ans et utilisé par des millions de femmes depuis lors. Au Texas, un juge de droite, Matthew J. Kacsmaryk, militant anti-avortement et antigay, a annulé l'approbation de la FDA et décidé que la mifépristone ne pouvait plus être utilisée dans aucun État. Quelques heures plus tard, un autre juge fédéral, Thomas Rice, de l'État de Washington, a annulé cette décision et déclaré que l'autorisation de la FDA restait valable. Les deux juges s'étant contredits, la décision va maintenant être portée devant la Cour suprême des États-Unis et sa majorité anti-avortement.

RUSSIE-UKRAINE « Plan de paix » et « exigence de négociations » ?

Depuis plusieurs semaines les médias — et des courants importants de la gauche mondiale — relaient les déclarations des autorités de grandes puissances, en premier lieu la Chine, mais aussi le Brésil et d'autres, concernant la possibilité d'un cessez-le-feu en Ukraine et d'une relance rapide de négociations.

Xi Jinping s'est rendu à Moscou fin mars pour une rencontre chaleureuse avec Poutine. Macron et Ursula von der Leyen (présidente de la Commission européenne) ont visité la Chine début avril. À chacune de ces rencontres les puissants assurent avec gravité vouloir tout faire pour une « désescalade » en Ukraine. Mais force est de constater que tout cela reste dans le domaine purement symbolique... alors que les discussions sérieuses et concrètes entre les « grands » portent sur les accords et rapports de forces économiques entre eux !

Quel « plan de paix » chinois ?

Le « plan de paix chinois » en douze points a été lancé juste après l'absence de la Chine sur une résolution à l'ONU exigeant le retrait des troupes russes d'Ukraine, et alors que la terrible guerre est entrée dans sa deuxième année. En l'étudiant,

on est forcé de constater qu'il s'agit d'un superbe numéro d'équilibre: les équipes de Xi Jinping affirment de manière générale que la souveraineté des États doit être respectée dans leurs frontières, sans avoir jamais condamné l'invasion russe de l'Ukraine ni poser la question du retrait des troupes. Les deux camps sont renvoyés dos à dos sur une nécessité de reprendre le dialogue, d'un cessez-le-feu dès que possible, mais la responsabilité des États-Unis et de ses alliés est lourdement rappelée. Le principal axe de pression sur Moscou est une dénonciation sèche de toute dérive nucléaire que seules les autorités russes ont brandie.

Au-delà, les points abordés par le plan chinois consistent en des déclarations de principe sur la nécessaire protection des civils, la nécessité de réduire la logique de guerre froide, les manœuvres des blocs militaires et la lutte contre la remilitarisation... mais pèchent totalement en termes

de propositions concrètes. Au total, on est amené à penser qu'il s'agit pour la Chine de prendre une posture de puissance « raisonnable » dans l'opinion publique mondiale, refusant, à la différence des autres, de jeter de l'huile sur le feu — mais se situant dans des rapports de forces où l'intérêt des peuples est le dernier souci.

Sans justice pas de paix

Le régime poutinien continue pour autant de faire pression pour obtenir les armes que la Chine semble prudemment lui refuser, et Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères, a sèchement repoussé toute option de cessez-le-feu rapide en Ukraine au nom des intérêts fondamentaux de la Russie.

Et c'est cette question qui reste un impensé pour ceux qui se voient comme « le camp de la paix ». En effet, même si le refus de l'Otan est un ressort compréhensible sur le long terme, sur le court terme ce

Deux élus noirs expulsés

Dans le Tennessee, où un tireur a récemment tué trois enfants et trois adultes dans une école chrétienne, le corps législatif de l'État a refusé de prendre des mesures pour restreindre les armes à feu. Trois élus démocrates ont donc organisé une manifestation contre leurs collègues pour leur incapacité à réglementer les armes à feu et à protéger la vie des enfants, perturbant brièvement l'assemblée législative alors que des centaines de parents et d'enfants protestaient à l'extérieur. La majorité républicaine a réagi en expulsant deux de ces représentants, Justin Jones et Justin J. Pearson, deux jeunes hommes noirs, mais pas Gloria Johnson, qui est blanche. Elle a déclaré que ses collègues avaient refusé de l'expulser, « peut-être à cause de la couleur de [sa] peau ». Peu d'expulsions de ce type avaient eu lieu depuis l'époque où, juste après la guerre de Sécession, six élus ont été expulsés. En 1980, un législateur a été exclu pour avoir accepté un pot-de-vin et un autre en 2016 pour des allégations d'inconduite sexuelle.

Le président Biden a qualifié ces expulsions de « choquantes » et « antidémocratiques », et la vice-présidente Kamala Harris s'est rendue à Nashville pour rencontrer les législateurs démocrates. Jones et Pearson sont originaires de Nashville et de Memphis, les deux plus grandes villes de l'État qui comptent une importante population noire. Les commissaires du comté, qui ont le pouvoir de les remplacer, peuvent cependant simplement les reconduire dans leurs fonctions.

Dan La Botz, traduction HW

qui est incontournable pour les peuples de l'ensemble de la région, à commencer par les peuples ukrainien et russe, c'est l'affirmation d'un pouvoir poutinien fascisant, impérialiste et colonialiste. AucunE Ukrainien, Kazakh, citoyenE des pays baltes, opposantE russe ou biélorusse, etc., ne peut croire que la guerre en Ukraine pourrait être éliminée par un accord laissant des parties du territoire ukrainien sous contrôle du régime de Poutine, et surtout par-dessus la volonté des UkrainienEs. AucunE d'entre elles et eux ne peut oublier que Poutine a purement et simplement proclamé à l'automne 2022 l'annexion de quatre régions d'Ukraine, dont il n'occupe qu'une partie aujourd'hui, en plus de la Crimée en 2014 — et que son pouvoir ne cesse de nier la légitimité même d'un État ukrainien indépendant ! De ce point de vue, les déclarations du président brésilien Lula, affirmant que si les UkrainienEs veulent la paix ils devraient oublier la Crimée, tendent à leur renvoyer la responsabilité de la poursuite de la guerre, au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — qui pourtant joue un rôle si marquant pour les peuples d'Amérique latine — au lieu de mettre l'accent sur la condition nécessaire (même si évidemment pas suffisante) d'affaiblir de manière qualitative le pouvoir poutinien si l'on veut une paix juste et durable en Europe orientale.

Jacques Babel

DROITS LGBTI Haine homophobe en Ouganda

Ce qui a mobilisé au plus haut point l'activité parlementaire en Ouganda, ce n'est pas l'inflation galopante ni le chômage massif de la jeunesse, pas plus la situation déplorable des écoles, hôpitaux et dispensaires de santé, les atteintes aux droits humains ou les ravages des conséquences du réchauffement climatique dans les campagnes, mais l'homosexualité qui représenterait un terrible danger pour le pays.

Une des pires lois LGBTIphobe d'Afrique

Dans cette agitation homophobe, on a assisté à une course à l'échafaud de la répression. Le projet initial prévoyait une peine de dix ans de prison pour des relations sexuelles entre personnes de même sexe. Après les débats, le Parlement a considérablement durci les choses. Sur les 529 députés que compte la Chambre, 389 étaient présents et seulement deux ont voté contre. C'est donc plus d'une centaine de parlementaires qui ont préféré rester à l'écart en choisissant la politique de la chaise vide. Du côté de l'opposition, les élus de la National Unity Platform se sont félicités de cette loi. La loi adoptée prévoit des sanctions d'emprisonnement à vie ou la peine de mort dans certains cas. Elle oblige également toute personne, y compris les familles et amis, à dénoncer aux autorités les gays et lesbiennes de leur connaissance et interdit la location aux couples de même sexe. Les homosexuelEs ne sont plus les seuls à être dans le collimateur puisque sont potentiellement coupables ceux qui feraient la « promotion » de l'homosexualité. Notion vague permettant

En 2014, les députés ougandais ont voté une loi réprimant l'homosexualité en instituant des sanctions pouvant aller jusqu'à la peine capitale. Elle a été censurée par la Cour suprême du pays. Les parlementaires ougandais viennent de récidiver. La solidarité avec la communauté LGBTI s'impose !

COLIP DUR POUR LES FACHOS



de réprimer les militantEs des droits humains qui défendent les homosexuelEs. Le SMUG (Sexual Minorities Uganda) organisation de lutte contre les discriminations, a déjà été interdit en août 2022.

Diatribes anti-homosexuelEs

Évidemment les politiques homophobes en Afrique se parent d'un discours anticolonialiste. L'homosexualité aurait été introduite par les colons et l'Occident décadent. Un discours qui nie la réalité, celle de l'existence des pratiques homosexuelles bien antérieures à la colonisation. Les termes y faisant référence se

trouvent dans de nombreuses langues africaines comme le kirundi, kiswahili, haoussa, herero, xhosa, bafia ou wawihé.

En fait dans la plupart des pays africains, l'arsenal législatif répressif contre l'homosexualité date de la période coloniale.

Les homophobes africains qui s'offusquent de la solidarité des militantEs des pays occidentaux contre les discriminations devraient balayer devant leur porte. Comme l'a indiqué Fox Odoi-Oywelowo, un des deux députés qui a courageusement combattu cette loi, « l'année dernière, on m'a dit que ces communautés pentecôtistes

avaient dépensé plus de 26 millions de dollars en Afrique de l'Est pour — encore une fois — promouvoir cette loi anti-homosexualité. » Une de leurs actions est d'organiser chaque samedi des « Prayer Breakfast » (petit-déjeuner de prière) à travers le pays, pour distiller la haine des homosexuelEs, largement reprise par les dirigeants de la communauté musulmane du pays.

L'impératif de solidarité

La promulgation de cette loi dépend de la signature du président de la République Yoweri Museveni. En 2014 il avait déjà paraphé une loi similaire et ses propos homophobes ne laissent pas de doute sur ses intentions sauf pressions internationales très fortes. En effet, l'approbation de cette mesure pourrait entraîner une perte significative des aides occidentales dont bénéficie le pays. L'Union européenne et les USA ont marqué leur profond désaccord vis-à-vis d'une loi qui ne respecte pas la déclaration de l'Union africaine stipulant que « tout individu a le devoir de respecter et de considérer ses semblables sans discrimination ».

Les mobilisations de solidarité doivent s'étendre, en lien avec les organisations de défense des droits des homosexuelEs tant en Ouganda que sur le reste du continent. Nous devons exiger que la France, comme l'Union européenne, s'engage à offrir systématiquement le statut de réfugiéE à toutes les personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle. **Paul Martial**

BELGIQUE Magasin Delhaize : un huissier se prend le piquet !

L'annonce du passage sous franchise des 128 magasins Delhaize a entraîné un mouvement de grève des salariéEs : 280 emplois sont appelés à disparaître. Nous publions l'extrait d'un article paru sur le site de la Gauche anticapitaliste.

Barouf annoncé samedi 8 avril au matin devant le Delhaize de Hornu (Hainaut). Comme pour d'autres magasins en grève, la direction a tenté le forcing pour ouvrir coûte que coûte, dans la perspective d'un samedi exceptionnellement rentable en ce week-end pascal !

Plus d'un mois de grève

L'enjeu était symbolique après déjà un mois de grève, et les travailleurEs de ce magasin « intégré » (et promis à la désintégration s'il passe au statut franchisé imposé par le groupe) en étaient bien conscientEs. Voilà pourquoi sur les réseaux militants et syndicaux on faisait appel vendredi soir à venir soutenir et renforcer les piquets. Nous étions au rendez-vous !

Pour pouvoir ouvrir l'implantation de Hornu, la direction avait en urgence procédé depuis la veille à l'engagement de quelques étudiantEs afin d'obtenir pour le samedi un équilibre « étudiantEs-travailleurEs réguliers » légal. La veille déjà, le ton était monté d'un cran, cette entourloupe venant s'ajouter à la guéguerre des humiliations de ces derniers jours [...].



Droit de grève

Samedi matin, dès 8 heures, ambiance des grands jours donc avec présence policière et arrivée d'un huissier venu constater... quoi d'ailleurs ? Que les travailleurEs exercent leur droit de grève et distribuent dans l'espace public et devant leur entreprise un tract mais sans empêcher physiquement les clients (zéro client à cette heure !) d'y entrer ? Eh bien, non ! Figurez-vous que cet huissier admoneste les militantEs présentEs en leur expliquant que la simple adresse verbale constitue déjà en soi, sinon une violence, une pression inacceptable ! Incrédulité, hilarité... [...] L'huissier fut vite remis à sa place par un camarade qui n'avait pas sa langue dans sa poche. [...] Un peu décontenancé, il se retourna vers les policiers manifestement peu enclins à appuyer son excès de zèle. Ensuite il s'engouffrait dans un magasin vide de clientEs et aux rayons entièrement dégaris de produits frais grâce aux blocages de camions des derniers jours pour s'entretenir longuement avec le patron excédé qui, nous dit-on, commence à perdre les nerfs... Un quart d'heure plus tard, l'huissier sort visiblement satisfait du « service minimum » accompli, disparaît du parking comme un pet sur une toile cirée, rapidement suivi par la brochette de pandores restée prudemment bien à l'écart du piquet [...]. Nous sommes restéEs le reste de la matinée à échanger avec les déléguéEs et travailleurEs du site, permanentEs, militantEs syndicaux/ales d'autres entreprises du secteur (Cora, Boucheries Renmans qui nous disent être bien conscientEs que si ça passe chez Delhaize, leur tour viendra très vite...) et militantEs politiques. [...] Vers 13 h, nous apprenons que le directeur « met les pouces », il vient d'annuler le service des étudiantEs prévus pour l'après-midi, le magasin ferme ses portes ! Suite au prochain épisode...

Version intégrale à lire sur : gaucheanticapitaliste.org

ISRAËL/PALESTINE

« À al-Aqsa, une démonstration de force et de domination »

Dans la nuit du 4 au 5 avril, les forces de police israéliennes ont violemment pénétré dans la mosquée al-Aqsa à Jérusalem, frappant et arrêtant des centaines de PalestinienEs musulmans en plein ramadan. Entretien avec avec **Jalal Abukhater**, écrivain palestinien résidant à Jérusalem.

La situation était relativement calme dans la vieille ville depuis le début du ramadan [22 mars]. Pourquoi les forces israéliennes ont-elles attaqué ?

Les gens se sont rendus à Al-Aqsa pour une retraite spirituelle de mardi soir à mercredi matin [4 au 5 avril] — une pratique spirituelle courante pendant le ramadan, appelée *i'tikaf*. Mais mercredi est aussi le premier jour de *Passover-Pessa'h*, et les PalestinienEs voulaient être présents à al-Aqsa au moment où un grand nombre de fidèles juifs devaient entrer dans l'enceinte.

La nuit dernière, les forces israéliennes ont voulu montrer à tout le monde qu'elles contrôlaient la situation. Les tensions ont augmenté avec les colons juifs, en particulier le mouvement du Mont du Temple, qui prévoyaient de faire un sacrifice [animal] à al-Aqsa. La police s'y est opposée et a même procédé à des arrestations

préventives contre certains juifs partisans de la ligne dure.

Contrairement aux années précédentes, la police n'a pas tenté de restreindre autant l'accès aux prières musulmanes. Mais elle est également déterminée à nous montrer que c'est elle qui nous permet de prier. S'ils décident du jour au lendemain que quelque chose est interdit, ils viendront et expulseront les gens d'al-Aqsa. C'est une démonstration de force et de domination.

Je tiens cependant à dire que j'ai été témoin d'une atmosphère étonnante à Jérusalem au cours des dix derniers jours. Tout le monde s'accordait à dire qu'à la porte de Damas, les PalestinienEs étaient plus festifs les soirs où la police était occupée à Jérusalem-Ouest avec des manifestantEs [contre Netanyahu]. Ainsi, lorsque les IsraélienEs manifestaient, nous avions un ramadan très joyeux.

Comment les choses ont-elles changé à Jérusalem depuis que le nouveau gouvernement israélien a prêté serment fin décembre 2022 ?

Il y a une chose sur laquelle nous sommes tous d'accord : Jérusalem souffre depuis des décennies de politiques qui visent la présence palestinienne dans la ville, avec l'expansion des colonies, l'absence de permis de construire, l'étouffement et le confinement de nos espaces de vie.

Le nouveau gouvernement veut exacerber tout cela et se montrer encore plus brutal et sans ménagement par rapports aux précédents gouvernements. Nous avons le sentiment d'être attaquéEs sur plusieurs fronts : ils veulent changer la réalité d'al-Aqsa ; ils veulent intensifier les démolitions alors que nous n'avons nulle part où aller ou construire ; et nous sommes confrontéEs à davantage d'hostilité et de violence à mesure que le temps

passé. Cette tendance s'est accentuée ces dernières années, mais sous le nouveau gouvernement, elle atteint son paroxysme.

Nous le voyons particulièrement avec Itamar Ben Gvir qui, depuis janvier 2023, est déterminé à accélérer les démolitions de maisons palestiniennes dans la ville. Ben Gvir a affirmé que ce serait une réponse à des « attaques terroristes », mais les familles dont les maisons ont été démolies n'ont été impliquées dans aucune attaque — elles vivent simplement dans des maisons qu'Israël considère comme des constructions illégales, parce qu'elles n'ont pas reçu de permis de construire. À Jérusalem, on estime qu'un tiers des PalestinienEs — environ 100 000 personnes — vivent dans des structures construites sans permis. Itamar Ben Gvir utilise le prétexte du « terrorisme » pour intensifier cette campagne. Il a voulu l'aggraver également pendant le Ramadan, ce qui signifie que les gens perdent actuellement leurs maisons et sont jetéEs dans la rue. Il est l'homme qui dirige la police. Il a récemment obtenu de disposer de sa propre milice privée, qui opérera contre les PalestinienEs en Galilée, dans le Néguev et à Jérusalem.

Ce sera une version militarisée de la police — mais ici à Jérusalem, nous avons déjà une version militarisée de la police. Ben Gvir veut simplement avoir plus de déclinaisons [des forces de police] pour combattre la présence palestinienne dans la ville. Version intégrale (en anglais) sur 972mag.com

Partout en France, on voit « fleurir » depuis quelques mois quantité de projets d'installation de parcs solaires au sol, dans des zones agricoles ou milieux naturels. Macron a annoncé vouloir 100 gigawatts de production d'électricité photovoltaïque d'ici 2050. Cet objectif pourrait être dépassé avec des installations de panneaux sur les grandes toitures et les friches, sur les parkings. Alors, pourquoi alors une telle ruée industrielle vers les terres agricoles ? Ce dossier essaie de répondre à la question à travers une analyse de la situation, une interview d'un responsable de la Confédération paysanne 76 et de tracer des pistes pour une politique énergétique sortie de la logique marchande. Dossier réalisé par la Commission nationale écologie



PARCS SOLAIRES, ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE, RÉPONSES DU CAPITALISME VERT

ÉNERGIES DÉCARBONÉES PHOTOVOLTAÏQUE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'inflation de projets en matière d'énergie photovoltaïque est particulièrement manifeste et va prendre encore de l'ampleur depuis le vote de la loi « d'accélération des énergies renouvelables » du 10 mars 2023.

Le cadre est assez simple. La crise climatique impose de passer à une énergie « décarbonée ». La France est le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir réalisé ses objectifs dans le domaine des énergies renouvelables pour 2020. Le domaine du photovoltaïque n'utilise pas de terres rares, mais surtout du « silicium amorphe » qui n'est pas rare sur la planète. Vu comme ça, doit-on applaudir au développement de cette industrie, d'autant que, en alliance avec les éoliennes, elle permettrait de sortir du nucléaire ?

Un nouveau concept : l'agrivoltaïsme

En regardant de plus près, on constate toutefois un certain nombre de problèmes. La Chine produit entre 75 % et 97 % des éléments de la chaîne de production du photovoltaïque, donc en l'état actuel le développement de la filière pose pour le moins un problème de dépendance énergétique. Il y a un important manque de foncier disponible pour implanter les parcs au sol. On n'a pas résolu les importants manques de réseaux de transmission (bref le raccordement

au réseau). Il peut y avoir des impacts négatifs sur la filière agricole et encore plus sur la biodiversité. Pour faire passer la pilule, on a même inventé un nouveau mot et un nouveau concept : l'« agrivoltaïsme ». Les terres ne seraient plus uniquement utilisées pour la ressource alimentaire mais pour fabriquer de l'énergie, avec le soutien enthousiaste des agriculteurs qui verraient là de quoi résoudre tous leurs problèmes économiques. Tout cela rappelle un peu le mirage des biocarburants !

Une loi qui ne protège pas les terres agricoles

Comment les différentes forces politiques se sont-elles positionnées lors du débat au Parlement sur la loi ? Le mouvement macroniste a fait voter la loi grâce aux voix du Parti socialiste. Europe Écologie s'est abstenu jugeant que la loi n'est pas assez ambitieuse et pointe qu'il faudrait « privilégier les structures déjà artificialisées » plutôt que les terres agricoles. LFI a en gros la même position, ajoutant que « ce projet de loi montre une absence de vision en termes de politique énergétique de la part du

gouvernement » et a voté contre la loi, comme le PCF.

La droite a voté contre à l'Assemblée nationale, mais pour au Sénat... L'extrême droite a voté contre. Ici, on sent le poids du lobby nucléaire et des identitaires (la défense du paysage « français »).

Du côté associatif, France Nature Environnement milite pour le développement du photovoltaïque tout en soulignant qu'il faut « privilégier le bâti et les milieux artificialisés », mais sans exclure le reste. La Confédération paysanne, de son côté, appelle « à refuser massivement ces projets » d'installation au sol en zone agricole et exige « leur interdiction sur toutes les terres agricoles, naturelles et forestières ».

Hypocrisie du législateur

Mais qu'y a-t-il exactement dans la loi ? Voici quelques extraits : « La loi facilite l'installation de panneaux solaires sur des terrains déjà artificialisés ou ne présentant pas d'enjeu environnemental majeur. » « L'agrivoltaïsme est défini et son déploiement encadré. Les installations agrivoltaïques (sur des hangars, des serres...) devront



Les sols doivent servir à tout autre chose qu'à des champs de panneaux solaires. Et pourtant la loi du 10 mars 2023 ne l'interdit pas formellement. PHOTOTHÈQUE ROUGE / BABAR

permettre de créer, maintenir ou développer une production agricole, qui devra rester l'activité principale, et devront être réversibles. Un décret déterminera les conditions de déploiement et d'encadrement de l'agrivoltaïsme. Les ouvrages solaires au sol sont

interdits sur les terres cultivables. Ils seront uniquement permis sur des terres réputées incultes ou non exploitées depuis un certain temps. Dans les zones forestières, les installations solaires sont interdites dès lors qu'elles nécessitent d'abattre des arbres.»

On peut traduire les extraits ainsi : « Faciliter » l'installation sur les terrains artificialisés ne veut rien dire ou plutôt veut dire qu'on n'interdit pas d'installer sur des zones naturelles ou agricoles. « L'enjeu environnemental majeur » n'est évidemment pas

défini, donc juridiquement ne veut rien dire.

Par contre « l'agrivoltaïsme est défini », cela veut dire qu'on entérine le concept d'utiliser les terres agricoles pour un autre usage que la production alimentaire. Les trois petits points après « serres » sont là pour dire discrètement qu'on pourra mettre les installations directement au sol. Un décret viendra plus tard. En catimini...

On interdit sur les terres cultivables, mais... on pourra quand même si elles ne sont pas « exploitées depuis un certain temps ». Donc, en fait, on pourra quand même. Le « certain temps » en dit long sur l'hypocrisie du législateur. On parle même des « terres réputées incultes », cela veut dire que la cible privilégiée, ce sont les milieux naturels.

Le sommet de l'hypocrisie concerne les forêts. Donc si (pour exploiter le bois !) on a fait une coupe rase, on pourra mettre les installations en zone forestière puisqu'il n'y aura plus nécessité de couper les arbres. On l'aura fait avant ! Mais de qui se moque-t-on ?

Le photovoltaïque doit être uniquement sur les toits

Nous soutenons complètement la position de la Confédération paysanne. Le photovoltaïque doit être installé uniquement sur les toits. Toute installation au sol dans les zones agricoles, forestières et naturelles doit être interdite. Si ce choix n'a pas été fait, c'est uniquement pour le profit immédiat des entreprises de l'énergie au détriment de la biodiversité et de l'agriculture paysanne, car les investissements seront moins coûteux et les dégâts « collatéraux » seront payés par la collectivité. Et c'est d'autant plus absurde que 80% des Français vivent en zone urbaine, que les installations sur les toits évitent aussi les coûts et les impacts du raccordement,

Avec 80% des Français vivant en zone urbaine, les installations sur les toits évitent les coûts et les impacts du raccordement, les pertes en ligne de l'électricité dues à l'éloignement de la source d'énergie

les pertes en ligne de l'électricité dues à l'éloignement de la source d'énergie par rapport aux besoins.

On peut ajouter qu'il n'est pas justifié de développer ces installations sur des sites industriels qui demandent une surveillance particulière (par exemple d'anciennes mines d'uranium !) ou... sur des plans d'eau (installations flottantes) qui peuvent avoir un impact très fort sur la biodiversité ou même sur la santé lorsque les projets sont situés sur des réserves d'eau potable.

Et surtout doivent être favorisées les initiatives, à l'échelle locale, régionale et nationale, pour développer la sobriété et l'efficacité énergétique. L'urgence absolue est de diminuer notre consommation énergétique. Si on ne raisonne pas en termes de sobriété, le photovoltaïque, comme les autres énergies renouvelables, continuera à s'ajouter aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, nucléaire), comme c'est le cas aujourd'hui, sans jamais les remplacer.

On peut espérer que les citoyens s'opposeront partout par des recours juridiques et des mobilisations à tous ces projets et que les associations de protection de l'environnement prendront la mesure des dangers, quitte à se priver de quelques financements...

ENTRETIEN « POURQUOI VOULOIR ALORS MOBILISER DES TERRES AGRICOLES ? »

Entretien. Olivier Lainé, membre de la commission climat de la Confédération paysanne, explique pourquoi les panneaux solaires ne doivent pas être installés dans les champs.

Le gouvernement veut développer l'agrivoltaïsme. Qu'en penses-tu ?

Si la Confédération paysanne est favorable au photovoltaïque, elle s'oppose à la notion d'agrivoltaïque. Selon le recensement fait par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les possibilités d'installation de panneaux sur les toitures existantes, les friches industrielles et les parkings permettent largement de remplir les objectifs que le gouvernement s'est fixés, pourquoi vouloir alors mobiliser des terres agricoles ? Généralisons plutôt le chauffe-eau solaire, technique « low-tech » en comparaison du photovoltaïque, pour diminuer la consommation de gaz utilisé pour l'eau chaude (15% de la conso de gaz en France).

Que réponds-tu à l'affirmation que ce pourrait être positif dans certains cas, par exemple avec une bonne association cultures-panneaux-nature des sols ?

La terre agricole a pour vocation de produire de la nourriture. Nous ne sommes plus en

Les « mauvaises » parcelles pourraient devenir productives si elles étaient menées avec l'arbre, en verger, en agroforesterie, avec des haies...

autosuffisance alimentaire en France, la surface des terres agricoles françaises qui sont destinées aux exportations est moindre que celle qui, à l'étranger, est utilisée pour produire ce que nous importons... Les « mauvaises » parcelles pourraient devenir productives si elles étaient menées avec l'arbre, en verger, en agroforesterie, avec des haies... Elles apporteraient alors un bénéfice aux écosystèmes, de l'ombre pour les animaux, du fourrage en cas de sécheresse, une réserve pour la biodiversité, des paysages plus heureux qu'un alignement de panneaux photovoltaïques.



Des paysages plus heureux qu'un alignement de panneaux photovoltaïques. PHOTO THÈQUE ROUGE / FRANCK HOULGATTE

En outre, le bois permet la production d'une énergie renouvelable lorsque seule la production de l'année est brûlée et lorsque les cendres reviennent à la terre...

Pourquoi et comment cela va-t-il renforcer la précarité des paysans ?

À cause du risque de dépossession de la terre agricole par les

entreprises qui installent des panneaux photovoltaïques et de faire monter le prix de la terre agricole rendant alors impossible la rentabilité de certaines productions déjà fragiles. Les installations déjà difficiles dans certaines régions, le seraient encore davantage puisqu'elles ne pourront rivaliser avec la spéculation sur le foncier.

STOP À LA CATASTROPHE CHANGER D'ÉNERGIE ET... CHANGER DE SOCIÉTÉ

Le productivisme capitaliste fondé sur l'extractivisme fossile a conduit l'humanité dans une dramatique impasse à la fois écologique et sociale. Parmi les multiples bouleversements écologiques, le changement climatique est le plus global et le plus dangereux. Il menace de rendre la terre inhabitable pour des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, les plus pauvres et les moins responsables de ce désastre.

RAPPORT SCIENTIFIQUE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET LA SOCIÉTÉ HUMAINE

Nos décideurs ne veulent pas entendre et n'ont sûrement pas lu le rapport d'atelier commun du GIEC (Groupe intergouvernemental d'étude du climat) et de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) du 10 juin 2021. Nous en publions ici un extrait :

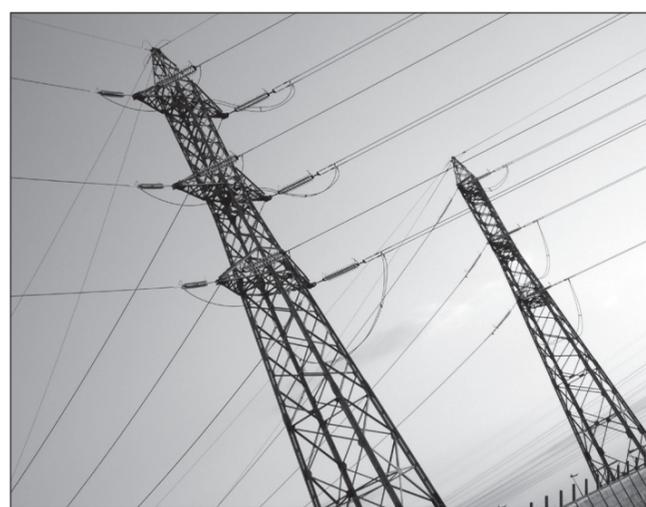
« **L**e renforcement mutuel du changement climatique et de la perte de biodiversité signifie qu'une résolution satisfaisante d'un des deux problèmes nécessite la prise en compte de l'autre. Certaines actions proposées telles que le boisement à grande échelle ou les plantations bioénergétiques peuvent violer un principe important des solutions basées sur la nature — à savoir qu'elles devraient fournir simultanément des avantages pour le bien-être humain et la biodiversité. Les impacts négatifs résultent généralement de la compétition pour l'espace — y compris le déplacement d'autres utilisations des terres localement ou par le biais d'un changement indirect d'usage des sols ailleurs, avec des pertes de carbone et de biodiversité associées. Les mesures destinées à faciliter l'adaptation à un aspect du changement climatique sans tenir compte d'autres aspects de la durabilité peuvent dans la pratique être inadaptées et entraîner des effets néfastes imprévus. Traiter le climat, la biodiversité et la société humaine comme des systèmes couplés est la clé du succès des interventions politiques. »

Il faut dire que ce rapport a été mis sur une étagère, jamais diffusé, jamais traduit officiellement en français...

Pour arrêter la catastrophe en marche, il faut impérativement réduire de moitié les émissions mondiales de CO₂ et de méthane avant 2030 et les annuler avant 2050. La fin des énergies fossiles n'est pas négociable. Il faut impérativement passer d'un système énergétique basé à 80% sur les énergies fossiles à un nouveau système fondé sur les renouvelables. Il s'agit bien d'un nouveau système et non de remplacer les premières par les secondes dans un système demeuré identique. Ce système a été construit pour les fossiles. Reconduire la même production centralisée, le même mode de distribution... serait à la fois inefficace, écologiquement destructeur et socialement désastreux.

Rapprocher les sources d'énergie de leur usage

Comme le souligne Laurence Raineau dans « Adaptation aux changements climatiques : Vers une transition énergétique ? » (*Natures Sciences Sociétés*, 2011/2, vol. 19, p. 133 à 143), « le système énergétique actuel ne permet pas aux énergies renouvelables de tirer profit de leur plus grand atout : exploiter partout les multiples sources d'énergie présentes localement, même en faible densité afin qu'elles s'additionnent



Le modèle de production et distribution d'énergie centralisé est obsolète pour répondre aux besoins d'adaptation au changement climatique. PHOTO THÈQUE ROUGE / BABAR

et se complètent ». Un nouveau système devrait « s'adapter à cette énergie abondante, inépuisable, mais éparse, en rapprochant par exemple la source de l'usage ». Sortir des fossiles signifie à la fois que 80% environ des réserves connues de charbon, de pétrole et de gaz naturel doivent rester dans le sol et qu'une très grande partie des installations liées au système énergétique fossile doit être mise au rebut (le reste devra être mis au service de la construction du nouveau système). Or, réserves et infrastructures (un cinquième du PIB mondial) représentent

du capital pour les compagnies et les États capitalistes qui les possèdent. L'énorme destruction de capital incontournable n'a pas grand-chose à voir avec une transition en douceur : elle implique l'affrontement avec les secteurs les plus puissants et structurants du système capitaliste !

Produire pour répondre aux besoins sociaux

Si le vent, le soleil... sont inépuisables, les matériaux nécessaires à leur utilisation ne le sont pas. Il est donc incontournable de réduire la consommation finale

Reconduire la même production centralisée, le même mode de distribution... serait à la fois inefficace, écologiquement destructeur et socialement désastreux

d'énergie et donc la production matérielle et les transports. Cette décroissance est une contrainte physique objective : c'est dans ce cadre que certaines productions doivent croître pour répondre aux gigantesques besoins insatisfaits de la partie la plus pauvre de l'humanité. Répondre à ces deux impératifs impose une rupture radicale avec le système capitaliste et sa logique productiviste : il s'agit de produire non plus des marchandises pour le profit mais des valeurs d'usage pour satisfaire les besoins. Ce n'est plus la logique du profit qui guide et organise la production mais la détermination démocratique des besoins humains réels et la régénération de l'écosystème mondial... Il s'agit d'un véritable changement de civilisation, d'une révolution écosocialiste !

ANGERS 6 avril en Anjou : contre la "réforme", la mobilisation continue!

Alors que le discours complotiste du gouvernement sur une prétendue « ultragauche » manipulatrice est complaisamment relayé par les grands médias, la mobilisation des opposants à la « réforme » des retraites reste massive.

En dépit d'une certaine lassitude face à la multiplication des journées d'action et aux retenues sur salaires pour fait de grève, ce sont 7 000 personnes qui, jeudi 6 avril, ont défilé à Angers, 1 900 à Saumur, 1 500 à Cholet et plus de 200 à Segré, soit près de 11 000 en Maine-et-Loire. En début d'après-midi, la version en ligne du *Courrier de l'Ouest/Ouest-France* titrait sur une manifestation « clairsemée » à Angers. Soit le journaliste utilisait ce qualificatif sans en connaître le sens exact, soit l'article avait été écrit à l'avance, car ce sont des rangs serrés et pas moins de 7 000 personnes qui se sont élancées de la place Leclerc pour le désormais habituel tour du centre-ville, via la sinistre rocade qui le défigure.



NPA

Exceptionnelle longévité de cette mobilisation

Au lieu de titrer invariablement sur un nombre qui baisse, les grands médias devraient plutôt souligner l'exceptionnelle longévité de cette mobilisation, et son endurance alors que tant de journées de grève ont déjà été retirées aux grévistes. En fin d'après-midi, le même journal en ligne a titré sur quelques incidents entre une poignée de manifestantEs et la police, laquelle a encore une fois usé de LBD... Cela fait vendre peut-être et surtout c'est censé instiller la peur, mais c'est là aussi passer à côté de l'essentiel : la puissance maintenue de la mobilisation. D'autant que les jeunes ont fait irruption dans le mouvement : une AG de 250 étudiantEs à l'université catholique de l'Ouest (la Catho d'Angers), cela n'a pas dû se voir depuis 1968!

Construire ce qui ferait définitivement plier le gouvernement reste cependant une tâche urgente. Au-delà de son habituelle (et insupportable) morgue de gamin qui veut toujours avoir raison sur tout, Macron n'a pas tort de souligner « Qu'on n'aille pas m'expliquer que le pays est à l'arrêt. Ce n'est pas vrai ! » C'est effectivement ce qu'il faut faire : mettre le pays à l'arrêt, l'obliger à partir, lui et ses acolytes, et jeter sa "réforme" à la poubelle une bonne fois pour toutes!

Correspondant

PROCÈS DES POLITIQUES DE SANTÉ... Des personnels, pas des fermetures!

Avec Daniel Mermet pour président, avec des témoignages tour à tour émouvants, précis ou drôles, le procès contre les politiques de santé, tenu par plus de 40 organisations le 6 avril, a condamné Emmanuel Macron à mettre en œuvre un plan d'urgence pour la santé pour toutEs!

À l'initiative du collectif Notre Santé en danger, les témoignages accablants s'enchaînent à la Bourse du travail. Parmi d'autres, citons ceux de Véronique Pupier de la fédération des orthophonistes, contre les déserts sanitaires, d'Anissa Amini de Sud Santé-Sociaux qui dénonce les conditions de travail et d'accueil dans les Ephad, de Patrick Pelloux de l'Amuf (Association des médecins urgentistes de France) sur le naufrage des urgences, de Saphia Guereschi de la FSU qui dévoile les inégalités sociales de santé construites dès l'enfance, vues de l'Éducation nationale, de Roselyne Leverrier des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité qui dénonce le rapport Ville — lequel propose de fermer une centaine de maternités de proximité —, de Laurent Laporte de l'UFMIG-CGT qui défend notre Sécurité sociale ou de Nora Tenembaum de la Cadac (Coordination des associations pour la défense de l'avortement et de la contraception) qui dévoile les difficultés d'accès à l'IVG et la contraception. Près de 1 000 personnes ont suivi ce procès sur les réseaux sociaux, en défense des 17 propositions du texte commun « Santé, nous vous accusons ».

« Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à manifester à plus de 8 000 comme à Carhaix contre la fermeture de la maternité, pour l'abandon du rapport Ville qui veut fermer plus de 100 maternités de proximité, à Lure du 12 au 14 mai en défense des services publics, à manifester devant le Parlement, en septembre, au moment où se vote le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale ». Un conseil de l'avocat de Macron qui ne doit pas tomber dans l'oreille d'un sourd ! D'autant qu'avant même de connaître l'avenir du rapport Ville sur les maternités, on enregistre des fermetures ou suspensions à Porto Vecchio, Sedan, Sarlat, Guingamp, Ganges...



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

Urgence à réintégrer les suspendus non vaccinés

Autre combat. Après l'avis favorable de la Haute Autorité de santé, le ministre de la Santé a annoncé la réintégration des soignantEs non vaccinés contre le covid-19, suspendus sans salaire depuis 18 mois. On aurait envie de dire « Enfin ! » Entre vaccination et contamination, la quasi-totalité de la population a aujourd'hui été en contact avec le covid. Et si les vaccins ont sauvé des milliers de vies, leur efficacité sur la baisse des transmissions s'est érodée, avec l'émergence de variants toujours plus contagieux.

Le NPA avait fait le choix de défendre la vaccination, mais nous avons aussi ajouté qu'après les mensonges gouvernementaux sur les masques, les multiples affaires de santé (Mediator, Dépakine...), une autre voix que l'obligation vaccinale et les pass sanitaires était possible et nécessaire.

Pour convaincre et fournir des vaccins à toute l'humanité, et

pas seulement aux pays riches, il fallait lever les brevets des trusts, casser le lien entre vaccins et finance, à la base de tous les soupçons. Pour convaincre, il fallait lever le mépris de classe qui fait monter le refus vaccinal dans les services, à mesure qu'on descend dans la pesante hiérarchie hospitalière. Pour convaincre, il fallait en finir avec le scandale du chlordécone et le mépris colonial, qui a fait exploser le refus vaccinal aux Antilles.

Autoritarisme et manque de personnel

Une obligation vaccinale qui a détourné du débat essentiel : comment aller vers ceux que le système de santé laisse sur le bord du chemin ? C'est-à-dire les personnes âgées isolées, les plus précaires, les territoires sans-médecins, les plus fragiles face au covid, et souvent les moins vaccinés.

L'autoritarisme, le pass vaccinal, les suspensions, voilà leur politique. La santé communautaire



avec les usagerEs et les personnelEs, les vaccins bien communs du monde avant la santé financière des Pfizer et Moderna, voilà ce que nous avons défendu. Après plus de 500 jours sans traitement, des équipes fracturées et un secteur de la santé malmené par la crise, bien peu reprendront le chemin des services, qui manquent pourtant cruellement de personnel. Cela aussi fait partie du bilan de la gestion autoritaire du covid!

Tous les témoignages en flashant le QR code ci-dessus.

Frank Prouhet

AUTOMOBILE Arrêt de l'usine Stellantis de Sochaux pendant dix jours

Depuis mercredi 5 avril midi, il n'y a plus d'activité sur le site Stellantis de Sochaux, et ce pendant au moins dix jours, jusqu'au lundi 17 avril au plus tôt.

À cause de cette fermeture est une pénurie de boîtes de vitesse automatiques. Elles ne parviennent plus à l'usine car il y a pénurie de composants pour les fabriquer et difficultés d'acheminement. La crise des approvisionnements qui perturbe la production mondialisée d'automobiles depuis plus d'un an n'est donc pas finie.

Et après les 10 jours d'arrêt à Sochaux, ce sera au tour de Rennes de s'arrêter une

semaine, puis même schéma à Eisenach en Allemagne.

Exiger le paiement à 100% des jours de chômage

L'usine historique de PSA en France à Sochaux connaît des ralentissements depuis plusieurs mois. La direction avait annoncé en février arrêter l'équipe de nuit à partir du mois d'avril et abaisser la production de 1 200 véhicules par jour à environ 800. Près de 700 intérimaires sont ainsi mis hors de l'usine.

Pendant les dix jours de fermeture, les salariéEs seront totalement à l'arrêt. Dans un premier temps, leur salaire sera compensé par un système de compteur d'heures modulables, ce qui veut dire du temps volé sur des congés imposés. Puis, ils passeront au chômage partiel et verront leur salaire amputé de 16 %. Quant aux intérimaires encore présents sur l'usine, le système des compteurs temps ne s'applique pas, et pour eux la perte sèche

de salaire est effective dès le premier jour.

Le paiement à 100% des jours de chômage imposés est la revendication immédiate que porte notamment le syndicat CGT de l'usine. Et au-delà, ce syndicat explique qu'il faut réduire les cadences de travail et de production et assurer du travail pour tous.

Cette crise des approvisionnements n'a rien d'une fatalité. C'est la conséquence directe d'une dispersion de la fabrication des



DR

composants avec comme seul critère le coût. Avec les dégâts climatiques qu'entraînent les transports de tous ces composants fabriqués aux quatre coins de la planète. Et elle est aggravée par la politique de zéro stock qui rend la production dans les usines terminales dépendantes

de tous les aléas de ces nouvelles chaînes de production.

Et alors que la crise des approvisionnements se poursuit, cette politique permet à Stellantis de réaliser des profits records. À la fin, ce sont les salariéEs qui trinquent.

NPA Auto Critique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Union étudiante: vers un renouveau du syndicalisme étudiant?

Le 4 avril, en pleine mobilisation sur les retraites, L'Alternative et 17 sections de l'Unef annonçaient leur volonté de créer une nouvelle organisation étudiante: l'Union étudiante. Son congrès de fondation aura lieu le 22 et 23 avril.

Cet événement peut être réellement porteur d'espoir pour un renouveau solide du syndicalisme étudiant, réactualisé pour correspondre à l'évolution de l'enseignement supérieur et aux besoins des étudiantEs. Cependant, plusieurs difficultés devront rapidement être dépassées pour que cette Union étudiante soit un outil de terrain réellement efficace pour défendre les intérêts matériels et moraux des étudiantEs et ne soit pas seulement porteuse de campagnes politiques.

À l'aube de l'Union étudiante

L'Unef, bien que syndicat historique, s'enferme dans la préparation des élections étudiantes délaissant le travail de terrain, et elle n'arrive plus à faire adhérer et structurer les mouvements étudiants. En réaction, sur les universités apparaissent des syndicats locaux et des associations étudiantes qui reprennent le travail de terrain. À la sortie du mouvement ParcoursSup, constat est fait que ce renouveau du syndicalisme étudiant, dépassant les structures préexistantes, est nécessaire mais qu'une structuration nationale lui est indispensable. L'Alternative est créée. Elle se confronte alors à plusieurs problèmes: une construction en premier lieu par



les instances nationales pour «exister» mais qui réduit de fait la préoccupation d'activités de terrain et de syndicalisation; la sélection et la précarité qui privent la jeunesse de temps, pourtant crucial pour structurer une organisation; la crise du covid qui a mis en pause la vie universitaire pendant deux ans.

Cependant, ces difficultés ont pu être suffisamment transcendées puisque la dynamique de construction se poursuit avec le dépassement de l'Alternative et cela en plein mouvement social sur les retraites. Il va toutefois être nécessaire à cette nouvelle structure syndicale de maintenir une certaine distance avec La France insoumise, au risque

sinon de se couper d'une partie de la jeunesse, d'être dépendante de ses polémiques internes et de sa colonne vertébrale qui reste électoraliste et institutionnelle. En bref, au risque de réitérer ce qu'était le PS pour l'Unef.

De quel syndicalisme étudiant avons-nous besoin dans la période?

Le paysage étudiant a fortement changé, une nouvelle organisation syndicale doit avoir le souci de s'implanter dans tous les établissements, pas seulement les universités, celui surtout de former ses militantEs, de mener des campagnes offensives autour de la gratuité de l'enseignement et des structures sociales liées (logements du CROUS, restaurants universitaires) capable d'impulser un mouvement social étudiant. Une organisation syndicale ne doit pas craindre un affrontement net envers l'institution, pas seulement autour du manque de moyens mais aussi du contenu proposé, de qui décide, de la place des études dans la société.

Les militantEs anticapitalistes ont une orientation et une richesse de premier plan à apporter dans ce processus. Aussi construire l'unification du syndicalisme étudiant est l'une de nos tâches prioritaires. **Jeunesses anticapitalistes**

LA BAULE Garden party chez les potes à Macron

C'est avec ce titre que les tracts appelaient à la manifestation de La Baule pour s'opposer à la contre-réforme des retraites. 400 manifestantEs ont répondu à l'appel pour faire entendre nos slogans dans cette station balnéaire où se regroupent les plus fortunéEs et les grands actionnaires dans leurs résidences secondaires. Car oui, c'est bien le patronat qui a réclamé ce projet!

Geoffroy Roux de Bézieux, patron du Medef, et également propriétaire de la société anonyme Le Fondant baulois, affirmait que la contre-réforme était «indispensable et nécessaire car en France, on ne travaille pas assez». Il était donc important de passer devant cette boutique et de venir rappeler qu'il n'y a jamais eu autant de richesses créées en France, que nous refusons de travailler deux ans de plus pour le profit de quelques-uns.



NPA

En 1980, la part des richesses qui revenaient aux salariéEs dans les entreprises était de 75%, elle n'est plus que de 65% aujourd'hui. Sans révolutionner la société, en revenant à cette situation, nous pourrions partir en retraite après 37,5 annuités à 60 ans à taux plein (et même avant pour les métiers pénibles!). Les richesses qui sont produites par les travailleurEs sont bel et bien volées et à La Baule, on ne s'en cache pas: on se pavane en voiture de luxe, on claque en deux heures dans des magasins ce que certainEs mettront des semaines à gagner. Nous l'avons chanté, de l'argent, il y en a!

Prix exorbitants des loyers

Cette manifestation avait du sens, d'autant plus que dans cette commune qui ne compte que 10% de logements sociaux (au lieu des 25% obligatoires dans la loi), les salariéEs n'arrivent pas à se loger du fait des prix exorbitants des loyers. C'est ce qui a été dénoncé dans un discours poignant devant la mairie. C'est aussi le sens des marques de sympathie reçues sur le parcours par les salariéEs des différentes enseignes. Sympathie qui s'explique d'autant plus par le cortège dynamique, animé par la CGT culture. En effet, derrière la banderole de tête avec les chasubles, les drapeaux et les slogans, un réel spectacle de rue se déroulait avec des comédienEs en pleine forme. DéguiséEs sur un camion à plateau, iels ont scandé des mots d'ordre de droite afin de démontrer le ridicule de cette réforme qui s'attaque toujours aux mêmes. Conclusion grandiose de la manifestation par un barbecue de 300 personnes bloquant l'entrée de l'hôtel Barrière-Le Royal, 5 étoiles, sur le remblai face à la mer. Douces odeurs de nos chipo et merguez grillées en prime avec des patates sautées de la ZAD du Carnet! L'utilisation d'une gazeuse contre celles et ceux s'étant approchéEs de l'entrée est bien la preuve que nous étions au bon endroit et que les forces de l'ordre sont bien le bras armé du capital.

Correspondant

LOGISTIQUE Amazon met ses chauffeurEs-livreurEs à la rue

«Autant dire qu'on nous a vendu du rêve pour être au final traitéEs comme de la m...», s'insurge, Ma..., chauffeuse-livreuse. Depuis plusieurs jours avec ses collègueEs de lutte, comme elle salariéeEs d'un prestataire d'Amazon (NGS express), elle bloque avec sa camionnette les portes de l'entrepôt d'Amazon Briec (Finistère).

Ne fonctionnant qu'avec des prestataires écran, Amazon rompt, selon son bon vouloir, le contrat commercial qui le lie à ses prestataires, sans se soucier de leurs salariéEs. Ainsi en est-il avec la société NGS Express, avec comme résultat la mise en arrêt de ces travailleuses et travailleurs (au nombre de 37) qui se retrouvent avec une interdiction d'accéder au site et, pire, sans salaire depuis un mois... Avec un cynisme sans nom, Amazon rétorque aux salariéEs qu'elle n'a rien à voir avec leur situation alors même qu'elle est l'unique donneuse d'ordre et soustraite même les fiches de paie en Tunisie, voire en Inde. Avec un mépris total à l'égard des personnels, cette multinationale aux chiffres d'affaires colossaux (514 milliards de dollars en 2022) et aux profits vertigineux ferme la porte à toute solution, se défause en proposant aux salariéEs (pas encore officiellement licenciéEs mais sans rémunération) d'aller voir d'autres prestataires alors même qu'une clause de non-concurrence le leur interdit...



Un monde sans loi ni droits
À tout cela se rajoutent les faux, l'écrasement du droit du travail, le non-respect des jours réellement travaillés, des véhicules avec de fausses plaques d'immatriculation et parfois sans contrôle technique, ni carte grise ni assurance...

La lutte de ces jeunes livreuses et livreurs très en colère auto-organisées et sans plus aucune ressource démontre que ce mastodonte de l'e-commerce, qui pratique la fraude fiscale et dont le PDG, Bezos, s'est vu décerner la Légion d'honneur par Macron,

n'est qu'un groupe de voyous capitalistes.

Ces agissements confirment bien les alertes qu'avait émis le collectif Stop-Ambon face aux illusions de création d'emplois que QBO (la communauté de communes de Quimper) avait fait miroiter pour imposer l'installation de l'entrepôt à Briec.

Solidarité des unEs, silence radio côté éluEs

Alors même qu'Amazon a licencié 18 000 salariéEs au niveau mondial, ces pratiques quotidiennes en font une multinationale hors la loi qui selon les dernières nouvelles n'hésitera pas à faire donner la police et la gendarmerie de Macron et Darmanin contre les livreuses et livreurs qui ne réclament que leur dû. Dans ce contexte nous avons été et sommes nombreux à apporter notre soutien aux salariéEs en lutte (syndicats, collectifs, partis dont le NPA), ce qui n'a pas été le cas des éluEs (de gauche) pourtant initiateurs de ce «magnifique rêve».

CorrespondantEs Kemper

Meeting**À Strasbourg, salle comble contre Macron et son monde**

Le Nouveau Parti anticapitaliste 67 organisait le 4 avril 2023 une réunion publique à Strasbourg contre Macron et son monde.

Olivier Besancenot, porte-parole du NPA, est intervenu dans une salle comble de 250 personnes. La contre-réforme des retraites du gouvernement vise essentiellement à détruire les « acquis sociaux », conquis de haute lutte et à tenter de privatiser le système de retraite, sans considération aucune pour les travailleuses et travailleurs pour qui sa contre-réforme aura des conséquences, et parmi eux les plus précaires. Cette contre-réforme des retraites n'est que l'un des nombreux fronts de la lutte contre le capitalisme et les inégalités économiques. Olivier Besancenot a souligné que nous avons gagné la bataille des idées : cette contre-réforme des retraites est néfaste et inutile. Il a aussi rappelé que maintenant, il faut se battre, rester mobiliséEs jusqu'au retrait, invitant les participantEs à des réunions, à se joindre aux mouvements de protestation et de grève, aux blocages en cours dans tout le pays, pour faire pression sur le gouvernement Macron.



NPA

Politiques antisociales et liberticides

Axel a animé la réunion, Isabelle a fait un point sur les différentes actions menées à Strasbourg contre le projet de loi Asile et immigration, celui de l'intervention policière à Mayotte organisée par Darmanin et les actions en soutien aux migrantEs. Even a fait un point sur les mobilisations à l'université de Strasbourg, l'organisation des AG, l'engagement de la jeunesse, les questionnements sur l'organisation de la lutte, mais aussi plus largement sur la société nous voulons construire. Les différentes interventions ont été suivies d'un débat. Cette réunion a permis d'échanger sur les dangers de la contre-réforme des retraites proposée par le gouvernement, de discuter des propositions du NPA. D'autres questions politiques et sociales ont été abordées et pour finir poing levé la salle a entonné l'Internationale.

Cette réunion publique a montré que le mouvement social et politique est toujours actif et prêt à se mobiliser pour défendre les droits des travailleurEs contre les politiques antisociales et liberticides.

Correspondante**L'Anticapitaliste la revue**
Le n° 144 est disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **L'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex. Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Fête anticapitaliste**À Rennes, échanger et préparer les luttes d'aujourd'hui et de demain**

Depuis le 19 janvier, les occasions d'échanger et de discuter politique avec nos collègues, nos camarades de luttes, dans nos syndicats et nos collectifs sont fréquentes. Et ce n'est pas au NPA que l'on va s'en plaindre.

Dans les AG, les manifs, les ronds-points occupés, les piquets de grève, on le voit bien, au-delà de la réforme des retraites et de la mobilisation pour vaincre Macron-Borne, les discussions vont plus loin. Sur le pouvoir politique libéral et autoritaire au service d'un système capitaliste qui exploite, oppresse et détruit la planète, mais aussi sur la stratégie politique, sur les outils collectifs qu'il nous faut construire, la nécessité d'une force anticapitaliste et révolutionnaire utile dans la période.

Contre l'inégalité des rapports de production et de reproduction

C'est tous ces débats que le NPA Rennes propose de prolonger le samedi 15 avril après-midi lors de son annuelle fête anticapitaliste. En ouvrant tout d'abord par une conférence-débat sur les luttes féministes avec notre camarade Aurore Koechlin, auteure du livre *La révolution féministe*. Pour elle, le féminisme est révolutionnaire ou il n'est pas, et il s'agira de débattre ensemble de la quatrième vague du féminisme qui a commencé : venue d'Amérique latine, portée par les combats contre les féminicides et pour la liberté des femmes à disposer de leur corps, amplifiée



par le moment #MeToo, elle constitue aussi — surtout — un mouvement qui s'attaque à l'inégalité des rapports de production et de reproduction sous le capitalisme. Les camarades de Nous Toutes 35 viendront débattre avec nous et

présenter leurs actions politiques à Rennes.

Macron a perdu, nous n'avons pas encore gagné

À 18h, c'est Olivier Besancenot qui tiendra un meeting, précédé

d'interventions de plusieurs camarades, acteurs et actrices des luttes sociales, écologistes et des luttes LGBTI. Difficile à l'heure où nous écrivons ces lignes de dire ce que sera la situation sociale et politique au lendemain du 14 avril et de la décision du Conseil constitutionnel, ainsi que de la journée de grève et de manifestation du 13 avril. Ce qui est certain dès à présent, c'est que Macron a déjà perdu, mais que nous n'avons pas encore gagné. Après les prises de parole de nos camarades et de notre porte-parole Olivier Besancenot, le débat s'ouvrira avec la salle, pour échanger sur nos luttes et construire la grève générale, seule à même de défaire Macron, sa réforme et son monde. Une fête anticapitaliste, c'est aussi le moment d'échanger autour d'un buffet et d'un verre, de traîner autour de la table de presse du NPA pour y glaner ses futures lectures militantes, de récupérer des autocollants pour décorer et embellir nos rues, de refaire le monde... Et de danser, pourquoi pas ? Rendez-vous samedi 15 avril à partir de 15 heures à Carrefour 18, 7, rue d'Espagne à Rennes (métro Henri-Fréville). L'entrée est à prix libre : à chacunE selon ses moyens.

Correspondant**22-23 avril****Bientôt, un week-end entre jeunes anticapitalistes et révolutionnaires**

Depuis le début de l'année 2023, le secteur jeune du NPA a adopté un nouveau nom : « Les Jeunes anticapitalistes du NPA ». Une manière d'affirmer la continuité des jeunes du NPA avec l'orientation portée par nos porte-parole, Christine Poupin, Philippe Poutou, Olivier Besancenot et Pauline Salingue. Cette orientation unitaire, résolument anticapitaliste porte en elle l'ambition sincère de construire les mobilisations. Pour faire vivre le secteur jeune, nous organisons un week-end de rencontre des Jeunes anticapitalistes du NPA les 22-23 avril à Paris.



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

Un premier week-end avec trois priorités politiques

Nous avons défini trois campagnes politiques à mener. Tout d'abord, alors que le mouvement contre la réforme des retraites n'était qu'à ses débuts, il était bien entendu évident d'appeler à construire cette bataille partout où nous intervenons et au plus près des préoccupations de nos milieux. Ensuite, car nous considérons les luttes contre les oppressions centrales et que nous encourageons leur autonomie, nous appelions à faire vivre le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Enfin, nous avons noté comme perspective la mobilisation contre les mégabassines les 25 et 26 mars. Nous avons également élu une direction transitoire, dans le but d'organiser un congrès du secteur jeune avant les vacances d'octobre.

49.3, cours autoritaire et syndicalisme étudiant

Car nous pensons qu'il est nécessaire de se retrouver et d'échanger régulièrement, nous invitons toutEs les jeunes du NPA et sympathisantEs jeunes déjà impliqués à participer au second week-end de rencontre jeune qui se tiendra les 22-23 avril, à Paris.

Ce week-end nous permettra, entre autres, de continuer de réfléchir à notre structuration en tant que secteur jeune, de se former théoriquement, de préparer des échéances (la Pride, la suite de la lutte contre la réforme des retraites), de poursuivre notre organisation pratique

(commission communication)... Aussi et surtout, d'élaborer notre orientation politique et d'intervention auprès des jeunes. En effet, la séquence politique actuelle nécessite des discussions entre nous. Plusieurs enjeux et difficultés se sont présentées depuis

le début du mouvement contre la retraite à 64 ans. La jeunesse, au début plutôt en retrait, est largement entrée dans la bataille depuis l'adoption de la loi par l'utilisation de l'article 49.3. Un signe que le cours autoritaire du gouvernement, qui s'est clairement exprimé par cette mesure et par la violence policière démesurée, ne passe pas auprès des jeunes. De nouvelles formes de luttes se sont renforcées chez les jeunes mobilisés, présentEs en nombre dans les manifestations du soir. En dehors de la question des retraites, l'actualité étudiante doit nous questionner, notamment autour de notre intervention syndicale à la suite de la création de l'Union étudiante, réunifiant les différentes sections de l'Alternative et plusieurs sections de l'UNEF. De nombreux éléments qui nécessitent réflexion et élaboration collective!

Louise C.

Pour t'inscrire ou avoir plus d'informations sur le week-end, contacte-nous : jeunes@nouveau-partianticapitaliste.org

Essai

Sciences Po, l'école de la domination, de Mathieu Dejean

Éditions la Fabrique, 154 pages, 14 euros.

« Depuis sa fondation, Sciences Po est la matrice d'une domination diffuse. Ministres, hauts fonctionnaires, cadres des partis politiques sont diplômés de l'école dont l'influence s'étend aux médias, aux grandes entreprises, aux cabinets de conseil qui ont aujourd'hui la faveur de ses étudiants. On cultive sur ses bancs l'entre-soi des classes supérieures et la connivence idéologique, on y professe une gestion des affaires publiques qui éloigne le peuple des délibérations et décisions majeures. » Comme le titre de l'ouvrage, la quatrième de couverture de Sciences Po, l'école de la domination, récemment publié aux éditions la Fabrique, annonce la couleur. Dans la lignée des travaux de la sociologie critique de la domination, Mathieu Dejean, journaliste à Mediapart, entreprend une étude fouillée et sans détour de l'histoire de Sciences Po, une école fondée à la fin du 19^e siècle (1871-1872), dans la foulée de la défaite de Sedan et de la Commune de Paris, dans le but affirmé de créer une élite dirigeante capable de présider aux destinées de la France, une classe dirigeante au sens strict du terme.



Restaurer et consolider le bloc bourgeois

On apprend ainsi dans ce court essai que le fondateur de Sciences Po, Émile Boutmy, un publiciste peu connu mais bien installé et inséré dans de puissants réseaux de notabilités, s'était fixé comme principal objectif de rééduquer les jeunes élites bourgeoises afin d'éviter de nouveaux épisodes comme Sedan ou la Commune de Paris. Lors de la fondation de « l'École libre de sciences politiques », qui deviendra plus tard Sciences Po, il affirmait ainsi,

après avoir évoqué la Commune : « Nos discordes civiles ont suggéré d'autres réflexions. La médiocrité des connaissances et des vues dans notre bourgeoisie nous ont paru l'une des causes principales qui expliquent son discrédit et sa faiblesse auprès des classes inférieures, et nous avons déploré qu'elle n'eût pas autre chose que des lieux communs conservateurs à opposer aux lieux communs révolutionnaires de la foule ». Tout un programme donc...

Le livre de Mathieu Dejean, loin d'être un pamphlet, est en réalité appuyé sur un important travail de recherche et de documentation, qui permet de comprendre non seulement les origines et les objectifs initiaux de Sciences Po, mais aussi de suivre ses évolutions — et ses continuités — de la fin du 19^e siècle à nos jours. Des deux guerres mondiales, à #MeToo en passant par Mai 68, l'histoire de cette « école de la domination » nous est contée, qui ne fait pas l'impasse sur les contradictions de l'établissement, à l'image de la politique d'« ouverture sociale » mise en œuvre dans la période récente, qui n'a aucunement changé les dynamiques globales de reproduction sociale et de consolidation du « bloc bourgeois ». Mais Sciences Po, en

favorisant une homogénéisation sociale et idéologique du personnel politique en dépit des évolutions de la société, participe également de l'affaiblissement dudit bloc, qui se reproduit à l'identique et fait de plus en plus, à l'image de la classe bourgeoise, sécession du reste de la société.

Un ouvrage à lire avec attention donc, pour toutes celles et tous ceux qui s'interrogent sur les formes et les conditions de la domination idéologique de la bourgeoisie, pour mieux la combattre.

Julien Salingue

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h – 20 h,
mardi au samedi :
12 h – 20 h

Série

Le Maître du Haut-Château, de Frank Spotnitz

Série américaine en 4 saisons. Sortie entre 2015 et 2019. Adaptée du roman du même nom écrit par Philip K. Dick (1962).



La Seconde Guerre mondiale est terminée, mais l'issue n'est pas celle que nous connaissons. Les Alliés ont perdu la guerre. Les nazis, qui sont parvenus à produire la bombe atomique avant les autres, l'ont utilisée contre les États-Unis. Ces derniers se sont rendus. Dès lors, le III^e Reich et l'empire nippon se partagent le monde et aussi les États-Unis, lieu principal où se déroule la série.

Personnages contradictoires

L'histoire, étalée sur 4 saisons et 40 épisodes, est celle de personnages qui jouent des rôles au sein des différents camps : Juliana Crain, résistante américaine, et son compagnon Frank Frink, d'origine juive, qui se retrouve victime d'antisémitisme. Mais aussi John Smith, chef d'État du Reich américain, qui gravit les échelons ou encore Takeshi Kido, chef de la police de l'empereur du Japon. Nous pourrions en citer bien d'autres comme Joe, nazi infiltré et fils du successeur de Hitler (qui apparaît dans le film) ou encore le ministre du Commerce japonais, Tagomi. Ce qui est vraiment fort dans la construction des personnages, c'est la mise en danse des contradictions : le chef nazi est à la base anti-nazi, le ministre japonais qui ne se retrouve pas dans la politique colonialiste et raciste, la résistante qui tombe amoureuse d'un nazi...

Mondes parallèles

L'une des activités principales d'une partie de la résistance américaine consiste à faire circuler les films de Hawthorne Abendsen, aussi appelé le maître du Haut-Château. Hitler en personne cherche à les récupérer et à les détruire après les avoir visionnés. Pourquoi ? Parce que ces films véhiculent « l'espoir ». Et l'espoir, c'est la victoire des Alliés. On l'apprend plus tard, cet espoir n'est pas seulement une lutte « propagandiste ». En réalité, les Alliés ont bien gagné, mais dans un autre monde. Et nous sommes plongés dans la folie nazie, et en particulier celle du docteur Josef Mengele et de Heinrich Himmler. Le Reich allemand entreprend alors une politique de déstabilisation vis-à-vis des colonies japonaises en Amérique afin de pouvoir récupérer plus de territoires dont la « zone neutre », mais aussi sécuriser une « montagne » ou une dépression suffisante où construire un mécanisme consistant à voyager dans les multivers est possible... C'est ici que le dénouement de la série se trouve.

Nous ne pouvons parler ici des dizaines de très bonnes scènes, montrant le cynisme des dirigeants, les enjeux politiques et les petites combines, les débats au sein de la Résistance, notamment entre les Noirs américains, les Blancs et les Irlandais. Mais aussi les histoires d'amour, les ruptures, les trahisons et la fidélité, l'amitié...

Cette série est souvent surprenante et ce qui peut sembler parfois un peu incompréhensible ou « bateau » prend son sens avec la découverte, petit à petit, des secrets d'État. C'est aussi un très bon antidote contre le fascisme grâce à la capacité à rendre très réelle une société absolument répugnante. Un rappel clair à ne jamais lâcher le combat contre la peste brune !

Alexandre Raguet

Récits

Malika : généalogie d'un crime policier, de Jennifer Yezid

Préface de Rachida Brahim. Éditions Hors d'atteinte, 2023, 160 pages, 15 euros.



« Après ma tante, il y a eu Bruno, Loïc, Malik, Aïssa, Makomé, Habib, Zyed, Bouna, Lamine, Moushin, Abdelhakim, Gaye, Ali, Wissam, Amine, Nabile, Rémi, Mehdi, Babacar, Adama, Liu, Angelo, Jérôme, Luis, Selom, Matisse, Zineb, Allan, Philippe, Steve, Ibrahima, Cédric, Mohamed, Sabri, Olivier, Souheil, entre autres. Tous ces prénoms me hantent. » Minutieusement, Jennifer Yezid reconstitue la trame du crime commis en 1973 par un gendarme au cours d'un interrogatoire musclé qu'il fait subir à la petite Malika, 8 ans, pour l'obliger à donner des indications sur son frère qu'ils poursuivent et qui est en train de leur échapper. L'on suit alors la litanie, bien connue des familles des victimes citées plus haut, des manœuvres visant à innocenter le coupable. Les silences, les mensonges, les

déclarations contradictoires, la couverture par l'État et la justice des crimes commis, le non-lieu... L'impunité. L'autrice nous conduit sur le chemin, balisé par nos morts, du racisme institutionnel, du racisme d'État, du racisme systémique, en prise directe avec la guerre d'Algérie toute proche — nous sommes en 1973 — et la force des pulsions revancharde et colonialistes.

Sur leurs traces, mémoire vive Puis Jennifer Yezid, dont la parole est facilitée, ordonnée, rendue possible, par Asya Djoulaït, écrivaine, et Sami Ouchane, historien et sociologue, nous invite à une sorte d'inventaire familial et social des effets catastrophiques de cette affaire sur son histoire, sur l'histoire de sa famille, dont elle est la seule survivante en France. Elle nous donne à voir la naissance

de sa parole libre — en phase avec celle de Luca, son enfant — sur les conditions dans lesquelles l'État français a accueilli l'immigration en provenance des colonies, en particulier de l'Algérie. Conçu comme un « hommage à ceux qui (l')ont précédée, un don à ceux qui me succéderont », ce livre porte une parole de lutte d'une brûlante actualité.

Claude Moro

La Fin des monstres, de Tal Madesta

Éditions La Déferlante, 2023, 106 pages, 15 euros.

« Je ne suis déjà plus celle que j'étais, mais pas encore celui que je veux devenir ». La Fin des monstres est le premier ouvrage publié par la toute nouvelle maison d'éditions La Déferlante. L'Anticapitaliste a présenté la revue¹, c'est tout naturellement que nous recensons dans nos colonnes le nouvel ouvrage de Tal Madesta.

S'oublier ; sauter ; piquer ; s'armer ; douter ; se battre ; disparaître ; s'inventer ; vivre ; aimer... Comme autant de stations sur le chemin de la transition de genre, les titres donnés aux chapitres de son ouvrage scandent le discours de Tal Madesta. Il finira par aimer ! N'est-ce pas là, pour lui, pour toi, pour moi, pour toutes et tous, ce à quoi on aspire ? Mais avant d'en arriver là, la route est longue, difficile, exigeante, qui en laisse plus d'unE sur le bord, qui peut conduire au renoncement, à la dépression, à la mort. S'enfoncer en soi pour aller vers le monde, traverser les ténèbres pour surgir en pleine



lumière, affronter l'autre — en soi, chez ses contemporains — en finir avec les monstres pour s'assumer et s'imposer à la vue de touTEs !

S'inventer ; vivre ; aimer...

Est-il question d'autre chose que de s'émanciper ? La transition, semée d'embûches, de douleur, expose au

regard du corps social, en ce qu'il recèle de conservatisme collectif et individuel, expose ce corps incertain que l'on ne connaît pas, dont l'on ne peut que douter, qu'il est nécessaire d'inventer, de construire en société, expose un corps nouveau qui devra bien finir par porter en étendard l'être qui sera et qui saura reconstruire l'autre, l'aimer et recevoir en retour un amour égal.

Rien de tout cela ne sera donné mais le récit de Tal Madesta — qui en cela prolonge son ouvrage précédent, Désirer à tout prix² — trace la voie d'un épanouissement personnel situé en dehors, au-delà même des institutions sociales enfermantes et oppressantes de la famille traditionnelle hétéronormée, dans une autre dynamique que celle de leur copie ou de leur reproduction.

Comme si la douleur qui balise le chemin générerait autant de force pour en ressortir libre.

Claude Moro

1 – L'Anticapitaliste n°649 du 16 février 2023.

2 – L'Anticapitaliste n°629 du 22 septembre 2022.

UKRAINE « Réalisé dans l'intention de détruire tout ou partie d'un groupe national, le transfert forcé d'enfants peut constituer un élément du crime de génocide »

Entretien. La Cour pénale internationale (CPI) a émis le 17 mars dernier un mandat d'arrêt visant Vladimir Poutine et Maria Lvova Belova, la commissaire russe aux Droits de l'enfant, pour crimes de guerre de déportation illégale d'enfants. L'association « Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre »¹ avait contacté Emmanuel Daoud, avocat au barreau de Paris, à propos des déportations forcées d'enfants ukrainiens en Russie. Les estimations parlent de 200 000 enfants, dont 16 000 formellement identifiés à ce jour par les autorités ukrainiennes, qui auraient été enlevés depuis le début de la guerre en Ukraine et envoyés de force en Russie dans des camps de rééducation ou ont été « adoptés » par des familles russes, au mépris des lois internationales codifiant l'adoption. C'est ainsi que le 30 mai 2022, Vladimir Poutine a signé un décret² prévoyant une procédure de naturalisation simplifiée pour permettre leur adoption. Ces déportations ne sont pas cachées, elles sont mêmes revendiquées par la propagande russe qui les présente comme des « vacances » ou des adoptions « d'orphelins ». Dans les faits, il s'agit bel et bien d'une opération de russification forcée visant à faire perdre à ces enfants toute identité et mémoire. Emmanuel Daoud a déposé une communication auprès de la CPI le 21 décembre 2022 à propos de ces déportations forcées pouvant constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide. Il a accepté de revenir sur cette procédure pour l'Anticapitaliste.

Quand et comment a été lancée votre campagne de dénonciation de la déportation d'enfants ukrainiens en Russie ?

Tout a commencé pour nous lorsque nous avons été contactés par l'association française « Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre » fondée par un groupe d'universitaires le 2 août 2022. Cette association se donne pour mission de soutenir l'Ukraine dans cette guerre d'agression, notamment en organisant des colloques et séminaires sur des thèmes d'actualité touchant à la guerre. La situation des enfants dans la guerre est l'une des causes principales de l'association qui a publié une tribune dans le Monde dès le 1^{er} août 2022 intitulée « Déporter des enfants ukrainiens et les "russifier", c'est amputer l'avenir de l'Ukraine ». L'association se demandait quelles étaient les options judiciaires ouvertes pour agir au niveau national ou international sur cette question. Nous avons alors proposé d'envoyer une communication au Bureau du procureur de la Cour pénale internationale pour dénoncer ces faits. Cette communication, déposée le 21 décembre 2022, appelait à l'émission de mandats d'arrêt à l'encontre de Vladimir Poutine et de Maria Lvova-Belova, entre autres responsables de ces crimes.

La communication, déposée en décembre dernier par vous-même et d'autres personnes concernant la déportation d'enfants, l'a été sur quels fondements ? Ceux définissant le crime de guerre ou de génocide ? Les deux ?

Dans un premier temps, il faut préciser la nature du document que nous avons adressé au Procureur de la CPI. Il s'agit d'une communication, c'est-à-dire une sorte de signalement sur des faits qui pourraient constituer un crime relevant de la compétence de la Cour. S'agissant de notre communication, nous avons dénoncé les faits comme des actes constitutifs de génocide (article 6-e du Statut de Rome). Lorsqu'il est opéré dans l'intention de détruire tout ou partie d'un groupe national, le transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre est en effet spécifiquement visé comme pouvant constituer un élément du crime de génocide. Nous avons aussi proposé de qualifier ces faits de crimes contre l'humanité (article 7-1-d du Statut de Rome) et d'incitation à commettre un génocide. Au-delà des qualifications retenues, nous souhaitions alerter le

procureur de la CPI sur ce crime en particulier qui ne recevait alors pas assez d'attention dans les médias européens, et notamment français. Nous voulions être certains que le procureur de la CPI allait enquêter aussi sur ces crimes de déportation et transfert forcé d'enfants, alors que les crimes de droit international commis en Ukraine sont malheureusement très nombreux et divers.

Cette communication visait-elle d'autres personnes et si oui, pour quoi n'ont-elles pas été inculpées ?

Notre communication évoquait évidemment Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova, mais nous avons aussi mentionné d'autres personnalités, le ministre de la Défense, Sergueï Choïgou, le chef d'état-major des armées russes, Valeri Guerassimov, ainsi que le chef de la prétendue « opération militaire spéciale en Ukraine » Sergueï Sourovikine. L'idéologue extrêmeiste proche du pouvoir, Timofei Sergueïtsev, était également visé. L'annonce par le Bureau du Procureur de l'émission de mandats d'arrêt visant Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova est encourageante. Le Statut de la Cour prévoit qu'elle a pour mission de poursuivre et de condamner les crimes les plus graves. En conséquence, elle s'intéresse aux plus hauts responsables. Ici, ce critère semble respecté. Bien entendu, nous attendons maintenant que d'autres mandats d'arrêt soient délivrés, l'ensemble des responsables de ces crimes doivent être poursuivis par la justice internationale.

Comment expliquer que la CPI n'ait pas inculpé Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova sur le fondement de l'article 6 du statut de Rome (qui définit le crime de génocide) qui prévoit dans son alinéa e : « le transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre groupe » ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées. D'abord, il peut s'agir d'un choix stratégique : le crime de guerre est plus facile à caractériser en droit international, il était peut-être plus efficace et moins risqué d'émettre des mandats d'arrêt sur ce fondement. Au contraire, le crime de génocide requiert la réunion de conditions particulières et dont il est difficile d'apporter la preuve. Or, le Bureau du Procureur doit solliciter l'autorisation des juges pour délivrer un mandat d'arrêt. Ces derniers auraient pu refuser en raison de ce manque de preuve. Ainsi, se fonder sur

le crime de guerre peut apporter davantage de sécurité. Ensuite, le Bureau du Procureur détient un pouvoir discrétionnaire et définit lui-même sa politique pénale. Il y a donc une part d'opportunité dans ses choix.

La dimension génocidaire de l'attaque russe est donc évacuée. Est-ce une déception par rapport à la démarche engagée ?

La qualification de génocide n'est pas pour autant exclue. En effet, les juges peuvent requalifier ou encore ajouter des infractions à charge. Le mandat d'arrêt n'est donc pas définitif, les choses ne sont pas figées, loin de là. Le sentiment au sein de l'équipe est très positif ; une étape importante a été franchie. D'abord car les mandats visent un dirigeant et une fonctionnaire actuellement en fonction et aux postes les plus hauts. Ensuite parce que le transfert forcé d'enfants n'a encore jamais été qualifié comme un acte sous-jacent de génocide par un tribunal pénal international. Enfin, cette annonce nous encourage aussi dans notre mission de plaider auprès d'autres institutions. Nous comprenons aussi que le moment de l'ouverture d'un procès est encore lointain. Le Bureau du Procureur n'a pas encore fini de mener ses enquêtes. Nous espérons qu'il aura accès aux preuves les plus concluantes pour arriver à une condamnation.

Ce précédent historique peut-il nous faire espérer l'ouverture d'autres enquêtes visant des responsables US ou saoudiens impliqués depuis des années dans des crimes similaires ?

C'est en tout cas un signe encourageant : Vladimir Poutine est l'actuel chef d'État d'une puissance nucléaire membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. L'émission d'un mandat d'arrêt contre lui démontre que la CPI ne craint pas aujourd'hui à viser les hommes politiques les plus puissants. Même s'il n'est pas certain que la procédure visant Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova ouvre la voie pour la poursuite d'autres dirigeants, notamment américains ou saoudiens, il s'agit sans aucun doute d'un signe fort adressé à l'ensemble de la communauté internationale. Nous pouvons donc espérer que la justice pénale internationale soit renforcée et puisse devenir pleinement la « juridiction universelle » qu'elle devrait être. Cela apporterait plus de crédibilité à la CPI et elle recevrait la confiance de davantage d'États aujourd'hui critiques, voire méfiants vis-à-vis de la justice pénale internationale.

Propos recueillis par Vola

- 1—Pour l'Ukraine, pour leur Liberté et la Nôtre! | Facebook
- 2—Указ Президента Российской Федерации от 30.05.2022 № 330 - Официальное опубликование правовых актов · Официальный интернет-портал правовой информации (pravo.gov.ru)

L'image de la semaine



Vu ailleurs

LE CENTRE COMMERCIAL ROSNY 2 NE S'AGRANDIRA PAS.

Victoire pour les écologistes. La justice administrative a annulé, jeudi 6 avril, les permis de construire autorisant l'extension du centre commercial Westfield Rosny 2, en Seine-Saint-Denis, contesté par des associations environnementales. Le groupe français Unibail Rodamco Westfield prévoyait d'agrandir de 60 000 mètres carrés ce centre commercial (qui fait déjà partie des plus grands d'Île-de-France) en y ajoutant une zone de restauration, un drive pour hypermarché, et des immeubles de bureaux. Il aurait atteint 180 000 mètres carrés, ce qui en aurait fait le deuxième plus grand centre commercial de France, selon le Parisien. La raison de cette annulation : l'absence de modification, par la mairie de Rosny-sous-Bois, des permis de construire, où avaient été identifiés des vices. « L'étude d'impact jointe aux demandes de permis de construire ne décrit pas suffisamment l'état initial de l'environnement aux abords du site et les incidences du projet en ce qui concerne la qualité de l'air et le phénomène d'îlot de chaleur urbain », résume dans sa décision le tribunal administratif de Montreuil, cité par France 3. Le projet ne comporte pas, par ailleurs, de « description de mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les incidences du projet en matière de pollution atmosphérique » et de contribution au phénomène d'îlot de chaleur urbain. En décembre 2021, la justice administrative avait donné un an à la commune pour rectifier le tir. Sans réponse de sa part, les permis de construire ont finalement été annulés. « La mobilisation paie ! » a réagi sur Facebook le Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE) 93. Cité par France 3, son président, Jean-Marie Baty, s'est réjoui de l'annulation des permis de ce projet « consumériste », « qui est destructeur du vivre ensemble, car il fragilise la vie et les commerces des centres-villes ». « La justice annule l'extension du centre commercial Rosny 2 », Reporterre, 7 avril 2022.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et envoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 €	<input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 €	<input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et envoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire : _____
www.lanticapitaliste.org